

III

LA PLUS ANCIENNE COMPOSITION POÉTIQUE À ROME.
L'INSCRIPTION LATINE ARCHAÏQUE DU *DUENOS* (*CIL* I² 4)par Vincent MARTZLOFF ¹

Maître de Conférences à l'Université Paris-Sorbonne

SOMMAIRE. – L'inscription du *duenos*, l'un des plus anciens documents connus en **vieux latin**, appartient au patrimoine littéraire de la **Rome archaïque**. L'étude qui suit se propose non de fournir une interprétation complète du texte, mais de livrer plusieurs observations portant sur la **division en mots** et sur des questions morphologiques et lexicales. Une nouvelle segmentation de la fin de la deuxième ligne, oites iai paca riuois, où iai était réalisé comme un dissyllabe, permettra de mettre en évidence le caractère **poétique** du texte et d'identifier sa **structure rythmique**.

SUMMARY. – The *duenos* inscription, which is one of the earliest known **Old Latin** documents, is part of the literary heritage of **archaic Rome**. The aim of this paper is not to offer an exhaustive interpretation of the text, but to provide several remarks on the **word-division** and the morphological and lexical issues. A new segmentation of the final portion of the second line, oites iai paca riuois, whereby iai was realized as a dissyllabic sequence, allows us to establish the **poetic** nature of the text and to identify its **rhythmic structure**.

Au printemps 1880, l'attention de Heinrich DRESSEL ² s'est portée sur un vase qui aurait été trouvé sur les pentes du Quirinal, dont les dimensions sont certes modestes, mais qui s'est avéré remarquable tant par sa forme, puisqu'il est constitué de trois coupelles réunies deux à deux, que par l'inscription relativement longue (cent vingt-huit lettres, réparties en trois lignes), complète et entièrement lisible, qui court sur les côtés (*CIL* I² 4). Si, comme plusieurs publications actuelles tendent à l'admettre, l'inscription date du VI^e siècle avant notre ère, le texte constitue un témoignage exceptionnel aussi bien pour l'étude de la langue latine archaïque que pour l'histoire de l'alphabet et de sa diffusion dans le Latium. Certains chercheurs ont insisté sur les aspects poétiques et ont tenté de repérer différents schèmes rythmiques, sans toutefois qu'un consensus se dégage sur la nature

1. Nous exprimons notre gratitude à Madame le Professeur Jacqueline CHAMPEAUX, à Messieurs les Professeurs Guillaume BONNET, Dominique BRIQUEL, Pierre FLOBERT et Georges-Jean PINAULT, ainsi qu'à Jean-Paul BRACHET, Frédérique FLECK et Barбора MACHAJDIKOVÁ.

2. E. (Enrico) DRESSEL, « Di una antichissima iscrizione latina graffita sopra vaso votivo rinvenuto in Roma », *Annali dell' Instituto di Corrispondenza Archeologica* 52, 1880, p. 158-195. La trouvaille avait donné lieu à une notice (sans titre) du même H. (Heinrich) DRESSEL, *Bullettino dell' Instituto di Corrispondenza Archeologica*, juin 1880, p. 137-138.

du mètre employé (à supposer que la notion de « métrique » soit adéquate). Son importance culturelle indéniable, qu'on évaluerait toutefois mieux si l'on était en mesure de cerner avec plus de précision le sens du texte, lui a valu de figurer en bonne place dans une anthologie récente de la littérature latine³ et dans des ouvrages consacrés aux premiers siècles de Rome⁴ ou à la civilisation romaine⁵. L'interprétation du texte se heurte non seulement au caractère archaïque de la langue, dont la physionomie est sensiblement différente de celle du latin de Plaute, mais aussi à l'absence de séparateurs de mots⁶. Le comparatiste de tout premier plan que fut Rudolf THURNEISEN, un auteur qui a grandement contribué à faire progresser notre intelligence du texte, estimait que l'inscription du Quirinal restait « der Pfahl im Fleisch des Latinisten.⁷ » Certes, il a été possible de déceler quelques éléments appartenant à un formulaire épigraphique connu (par exemple, *duenos* et *duenoi* sont combinés en un polyptote qui a des équivalents approximatifs dans les épigraphies grecque, étrusque et falisque), mais la plus grande partie de l'inscription n'est pas réductible à des expressions stéréotypées prédéfinies. Au contraire, on devine que la conception du texte est fondée sur une forme de créativité. La tâche de l'interprète n'en est que plus difficile. Rien d'étonnant à ce que le texte ait donné lieu à des segmentations variées de la *catena litterarum*, conduisant aux interprétations les plus diverses. En dépit des efforts conjugués des philologues et des linguistes, certaines zones du texte continuent à susciter de vifs débats. Le but que nous nous sommes fixé n'est ni de retracer l'histoire des tentatives herméneutiques, ni de livrer un nouvel essai de traduction de l'ensemble du texte, mais de fournir une critique raisonnée des propositions interprétatives les plus saillantes qui ont été faites pour chaque constituant, afin d'apprécier au plus juste ce qui est sûr, vraisemblable, incertain ou impossible. Notre contribution personnelle sera modeste, puisqu'elle portera d'une part sur un bref segment de la deuxième ligne (la suite de trois lettres *IAI*), pour lequel nous avancerons une hypothèse nouvelle, et d'autre part sur l'organisation rythmique du texte. L'étude commencera par une brève description des aspects matériels du texte et de son support. L'analyse linguistique débutera par la troisième ligne, à la fois parce qu'elle est la plus claire et parce qu'elle forme une unité, tant pour la syntaxe que pour le sens. Notre attention se portera ensuite sur la première ligne, et enfin sur la seconde, qui est de loin la plus difficile. Nous terminerons par des réflexions touchant l'organisation rythmique de l'inscription.

3. H. PETERSMANN et A. PETERSMANN, *Die römische Literatur in Text und Darstellung, Republikanische Zeit I, Poesie*, Stuttgart, Reclam, 1991, p. 18-20.

4. G. FORSYTHE, *A Critical History of Early Rome. From Prehistory to the First Punic War*, Berkeley — Los Angeles — Londres, University of California Press, 2005, p. 88-89.

5. A. GRENIER, *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, la Renaissance du Livre, 1925, p. 39.

6. Précisons d'emblée que le texte est rédigé en latin de Rome, et que les prétendus traits dialectaux qu'on a cru y déceler sont illusoire, malgré M. DURANTE, « L'iscrizione di Dueno », *Incontri Linguistici* 7, 1983, p. 31-35.

7. R. THURNEISEN, « Inscrifliches », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 35, 1899, p. 193-226 (p. 193). Ce jugement célèbre a été repris, avec la même formulation, par E. PERUZZI, « L'iscrizione di Duenos », *La Parola del Passato* 13, 1958, p. 328-346 (p. 328), et par plusieurs autres chercheurs.

1. Présentation matérielle du vase de Dressel

L'objet a été trouvé à Rome même, apparemment dans la dépression située entre le Quirinal et le Viminal, à proximité de l'église San Vitale⁸. Il s'agit d'un vase de facture complexe, constitué de trois petits godets disposés de façon à former un triangle équilatéral dont les côtés mesurent entre 10,3 et 10,5 centimètres⁹. Le vase a été décrit comme un kernos minuscule par G. COLONNA¹⁰. Chaque vase mesure entre 3,4 et 3,6 cm de haut, avec un diamètre maximal de 4,5 cm. Les trois récipients ont été fabriqués séparément. Ils sont certes reliés, mais ils ne communiquent pas entre eux. La matière a été diversement décrite : M. BRÉAL¹¹ parlait d'argile noirâtre, G. COLONNA d'impasto, E. GJERSTAD¹² d'impasto buccéroïde, J. HADAS-LEBEL¹³ de « *bucchero* étrusque » et F. COARELLI¹⁴ de *bucchero*.

L'inscription a-t-elle été gravée avant ou après cuisson ? Les publications disponibles sont en désaccord sur ce point. M. BRÉAL¹⁵ était d'avis que l'inscription avait été tracée pendant que « l'argile était encore humide. » S'opposant à une conception répandue avant lui, E. GJERSTAD¹⁶ estime, au contraire, que l'inscription semble avoir été gravée après cuisson. Mais, se fondant sur son autopsie, A. E. GORDON¹⁷ contredit explicitement le point de vue soutenu par E. GJERSTAD, qui n'avait pas examiné le vase de ses propres yeux. Pareillement, H. RIX (qui s'appuie sur l'article de GORDON) admet que le texte a été inscrit avant cuisson¹⁸.

2. Aspects épigraphiques et implications phonographématiques

Contrairement à ce qui s'est passé pour la fibule de Préneste, qui a été tenue pendant longtemps pour un faux par un grand nombre de savants¹⁹,

8. En fait, ce n'est que par une série de déductions que DRESSSEL a pu déterminer que le vase provient bien de cet endroit. Voir U. KÄSTNER, « Vaso triplo, detto "vaso di Duenos" », dans *Principi etruschi tra Mediterraneo ed Europa*, Venise, Marsilio, 2000, p. 326. L'objet est actuellement conservé aux Staatliche Museen de Berlin.

9. On trouvera des illustrations dans le livre de M. HARTMANN, *Die frühlateinischen Inschriften und ihre Datierung*, Brême, Hempfen, 2005, p. 109-112.

10. G. COLONNA, « Duenos », *Studi Etruschi* 47, 1979, p. 163-172. L'auteur parle de « minuscolo kernos d'impasto » (p. 165).

11. M. BRÉAL, « L'inscription de Duenos », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 2, 1882, p. 147-167 (p. 147).

12. E. GJERSTAD, *Early Rome III, Fortifications, domestic architecture, sanctuaries, stratigraphic excavations*, Lund, Gleerup, 1960, p. 161.

13. J. HADAS-LEBEL, « Le vase triple de Duenos aux inscriptions énigmatiques », *Les Dossiers d'archéologie* 337, 2010, p. 51.

14. F. COARELLI, *Il Foro Boario. Dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome, Quasar, 1988, p. 287 (note 53).

15. M. BRÉAL, *art. cité*, p. 148.

16. E. GJERSTAD, *ouvr. cité*, p. 161. Même avis chez J. HADAS-LEBEL, *art. cité*, p. 51.

17. A. E. GORDON, « Notes on the Duenos-Vase Inscription in Berlin », *California Studies in Classical Antiquity* 8, 1975, p. 53-72. L'auteur écrit (p. 55) : « The inscription was cut or scratched when [...] the clay was still soft, before firing. »

18. H. RIX, « Das letzte Wort der Duenos-Inschrift », *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft* 46, 1985, p. 193-220, repris dans H. RIX, *Kleine Schriften*, Brême, Hempfen, 2001, p. 153-180. L'auteur emploie l'expression « in den noch ungebrannten Ton geritzt » (p. 194).

19. Alors que la fibule a longtemps été considérée comme une falsification, son authenticité est maintenant admise par la plupart des chercheurs. On se reportera à la présentation éclairante de C. TRUMPY, « La

rare sont les auteurs qui ont supposé que la trouvaille du Quirinal était une mystification²⁰. L'authenticité de la vénérable fibule et de son inscription paraît aujourd'hui assurée, et celle du vase de Dressel est indubitable. Sur le vase triple, l'écriture est dirigée de droite à gauche. Mais, quand l'objet est posé et qu'on le regarde sur le côté, la triple inscription semble être écrite à l'envers et paraît orientée de gauche à droite. Cela pourrait tenir au fait que le texte a été inscrit par une personne qui se penchait sur l'objet qui était placé avec les ouvertures dirigées vers le haut²¹. Cela a pour conséquence que seule la première ligne et une partie de la deuxième apparaissent lisibles (et dans le bon sens) quand le lecteur surplombe le vase²². À titre de comparaison, il convient de citer un vase du Louvre, de provenance certes inconnue, mais probablement fabriqué dans un atelier céramique entre 680 et 640, qui est désormais célèbre par l'inscription étrusque *mi Laucies Mezenties* (« J'appartiens à Laucie Mezentie ») qu'il porte sur son flanc, et qui est datable de la première moitié (peut-être du second quart) du VII^e siècle environ²³. Il importe de souligner ici que l'inscription *mi Laucies Mezenties* a été gravée après cuisson, *sur le vase renversé*, probablement pour de simples raisons de commodité, car le vase se prêtait plus facilement à l'écriture dans cette position. Nous insistons sur ce point car plusieurs chercheurs ont cru pouvoir tirer de la disposition des lettres sur le vase de Dressel des conclusions manifestement excessives. Ainsi, R. G. KENT²⁴ avait supposé que le vase était en quelque sorte conçu pour être placé de façon à ce que les ouvertures des trois récipients soient tournées vers le bas. Croyant pouvoir segmenter le début de l'inscription en *Io Uei Sat*, les abréviations des théonymes *Iuppiter*, *Ueiouis* et *Saturnus*, R. G. KENT estimait que cette orientation (supposée naturelle) du vase était aisément conciliable avec le fait que

fibule de Préneste. Document inestimable ou falsification ? », *Museum Helveticum* 40, 1983, p. 65-74. Voir également le livre récent de C. TOURATIER, *La Fibule de Préneste*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2013.

20. Voir les critiques de cette thèse qui ont été présentées par M. BRÉAL, *art. cité*, p. 152, et A. E. GORDON, *art. cité*, p. 55. De façon inattendue, l'authenticité de la troisième ligne a été mise en doute par T. BOLELLI, « De antiquissima inscriptione quae Dueni nuncupatur annotationes », dans P. CIPRIANO, P. DI GIOVINE et M. MANCINI (edd.), *Miscellanea di studi linguistici in onore di Walter Belardi*, Rome, il Calamo, 1994, p. 207-213, spécialement p. 213. Il qualifie certaines formes du passage de « ludus quidam recentioris studiosi vetustae latininitatis » et souligne que la troisième ligne contient plusieurs traces de correction, d'où il serait nécessaire « [...] ut saltem dubitemus de fide postremae partis Inscriptionis ». Cette conclusion n'a aucun fondement.

21. Voir A. E. GORDON, *art. cité*, p. 56.

22. Comme l'a dit M. BRÉAL, *art. cité*, p. 148, « pour lire les lettres, il faut mettre le vase la tête en bas. » Voir aussi R. G. KENT, « The Inscription of Duenos », *Language* 2/4, 1926, p. 207-222, spécialement p. 208-209, mais avec des conclusions contestables.

23. D. BRIQUEL et F. GAULTIER, « Réexamen d'une inscription des collections du musée du Louvre : un Mézence à Caeré au VII^e siècle av. J.-C. », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 1989, p. 99-115. Voir encore M. LEJEUNE, « Mézence d'un zêta à l'autre », *Revue des Études Latines*, 66, 1988, p. 50-54. Il s'agit d'un calice à pied haut, à vasque hémisphérique, de 9 cm de haut, en impasto (mais recouvert d'une couche d'argile plus fine), entré au Louvre en 1863. Le gentilice au génitif *Mezenties* est identique au nom *Mezentius* du roi de Caeré, le fameux *contemptor diuom* de l'*Énéide* (Verg. *Aen.* 7, 648), qui fut l'adversaire d'Énée et de son fils Ascagne, et que plusieurs sources mettaient en rapport avec la ville de Caeré : Verg. *Aen.* 7, 652 ; 8, 478-482 ; Liv. 1, 2, 3 ; Fest. 212, 20 L (*Mezentium, Caeritum regem*) ; *Origo gentis Romanae* 14, 1 (*Mezentii regis Agillaeorum*).

24. R. G. KENT, *art. cité*, p. 210.

deux de ces divinités, Vejovis²⁵ et Saturne, étaient associées au monde d'en bas. Mais, en dehors des difficultés linguistiques de cette analyse, il faut souligner que Jupiter n'a pas de liens spécifiques avec le monde d'en bas. Le savant en déduisait donc à tort que le texte était une exécration.

L'inscription, qui compte 128 lettres, est disposée en trois sections distinctes, qui sont traditionnellement baptisées « lignes ». On appelle généralement première ligne celle qui commence par la séquence *IOUE* (et qui compte 49 lettres), seconde ligne celle qui débute par la séquence *ASTE* (32 lettres), troisième ligne celle qui s'ouvre par la séquence *DUEN* (47 lettres) :

IOUE|SATDEIUOSQOIMEDMITATNEITEDENDOCOSMISUIRCOSIED
ASTEDNOISIOPEITOITESIAIPACARIUOIS
DUENOSMEDFECEDENMANOMEINOMDUENOINEMEDMALOSTATOD

La numérotation des trois lignes semble correspondre aussi bien à l'ordre dans lequel elles ont été gravées qu'à l'ordre dans lequel il faut les lire. Plusieurs indices suggèrent que l'ordre d'écriture est bien celui-ci. Comme le texte a été inscrit par quelqu'un qui se trouvait au-dessus du vase, il est concevable que la première séquence gravée soit la ligne qui figure dans la partie supérieure du vase, avant le vide qui précède *ASTE*. Une confirmation à cette hypothèse vient du fait que c'est le *M* de *NOSMED* (ligne 3) qui se superpose aux lettres *SQ* de *OSQOI* (ligne 1), et non le contraire²⁶. Un autre argument, toutefois moins décisif²⁷ et en quelque sorte inverse du précédent, tient à ce que l'extrémité de quelques lettres de la troisième ligne, de forme allongée, vient se loger à proximité de caractères de la première ou de la deuxième ligne sans toutefois les toucher. Ainsi, la haste verticale droite du *N* de *NEMED* se termine entre deux des traits du *M* de *OSMI*, et le *T* de *ATOD* se termine à la hauteur de la barre oblique interne du *A* de *AST*. Ces réflexions semblent pourtant contredites par le fait que le *E* de *DEND* (ligne 1) se superpose clairement à la haste constitutive du *I* de *MEINO* (ligne 3), accidentellement prolongée vers le haut du vase²⁸. Pour rendre compte de cette contradiction, on doit admettre que le graveur, après avoir endommagé le *E* de *DEND* en ratant la réalisation du *I*, est revenu sur ce *E*, et a repassé sur les barres obliques afin que leur tracé soit plus net.

L'ordre de lecture a fait l'objet d'un débat²⁹. Des considérations linguistiques suggèrent (en dépit de plusieurs incertitudes syntaxiques importantes) que la première ligne se construit avec la seconde (dans cet ordre), tandis que la troisième ligne est autonome du point de vue syntaxique (mais non du point de vue textuel). Cette impression est compatible avec la disposition matérielle.

25. Sur la divinité appelée Vejovis, nous renvoyons à l'exposé de F. CASTAGNOLI, « Piccoli bronzi », dans *Lavinium, II, Le tredici are*, Rome, De Luca, 1975, p. 341-359, en particulier p. 357-359.

26. Voir A. L. PROSDOCIMI, « Studi sul latino arcaico », *Studi Etruschi* 47, 1979, p. 173-221, spécialement p. 177. On consultera la photographie de la planche XLVIa qui accompagne cet article.

27. Comme le reconnaît A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 177.

28. Il n'est ni rare, ni surprenant, que l'instrument utilisé pour écrire dérape sur le support, ce qui a pour conséquence que tel ou tel trait d'une lettre ait été involontairement prolongé par une incision fine ou peu profonde. L'inscription *mi Laucies Mezentis* (VII^e siècle, de Caeré, semble-t-il) en offre plusieurs exemples, comme le soulignent F. GAULTIER et D. BRIQUEL, *art. cité*, p. 102-103.

29. Discussion chez A. E. GORDON, *art. cité*, p. 59.

La seconde ligne commence approximativement à la même hauteur que la première (après un vide) et les dernières lettres de la deuxième ligne (*OIS*) se trouvent au-dessous des premières lettres (*IO*) de la première. La plus grande partie de la troisième ligne (de *MEDF* à *EDMALO*) se trouve sous la portion de la première ligne s'étalant de *SQOI* à *RCOSIED*, en épousant grosso modo son tracé, mais, à la hauteur du *O* de *RCOSIED* et du *M* de *EDMALO*, la troisième ligne s'écarte de la première pour se terminer au-dessous de la deuxième, en évitant de la sorte une collision avec celle-ci³⁰.

L'alphabet utilisé est de type latin. La nouvelle valeur attribuée à la lettre *F* (un digamma à l'origine) est celle du phonème /f/. Comme le montre la séquence *UIRCO*, graphie de *uirgō*, la lettre *U*³¹ sert à noter la consonne /w/. Le hasard fait que l'inscription du Quirinal n'offre pas d'exemple certain de la voyelle /u/, puisque *duenos* et *duenoi* sont probablement des dissyllabes. Mais il est, bien sûr, vraisemblable que la voyelle /u/ aurait été notée par la même lettre *U*. Il est essentiel de souligner ce point pour deux raisons. D'une part, R. GODEL s'est demandé si la voyelle /u/ pouvait être notée au moyen de la lettre *O* à cette époque³². D'autre part, puisque les phonèmes /u/ bref et /ū/ long ne sont pas notés par la lettre *O*, il sera impossible de rapprocher la séquence écrite *TOIT* (deuxième ligne) du participe *tuitus* du verbe *tueor* « veiller sur » (contrairement à ce qui a été souvent affirmé), vu que la racine de ce verbe possédait un vocalisme /u/ fondamental (**tewH-* avec laryngale finale ; **tuH-* au degré réduit).

3. Datation de l'inscription

La datation du vase lui-même ou de l'inscription qu'il porte a donné lieu aux propositions les plus variées. Il faut écarter d'emblée les datations trop hautes (au VII^e siècle)³³ et les datations trop basses (postérieures au VI^e siècle). Mais où situer l'inscription à l'intérieur du VI^e siècle ? E. GJERSTAD estimait que les trois récipients du vase rappelaient, par la forme, les pyxides corinthiennes et que leur réunion illustre une tradition locale. Il en déduisait que le vase devait dater des environs de 525. Mais l'analyse proposée par E. GJERSTAD a été contestée par C. M. STIBBE et par G. COLONNA, qui jugent illusoire le rapprochement avec les pyxides corinthiennes³⁴. F. COARELLI situe l'objet entre la fin du VII^e siècle et les premières décennies du VI^e siècle³⁵.

30. Voir R. G. KENT, *art. cité*, p. 209 La séquence *OD* finale se trouve sous les trois lettres *AST* par lesquelles commence la deuxième ligne.

31. Dans le cadre d'une étude phonographématique, comme la nôtre, il est donc indispensable de transcrire par une même lettre le caractère en question : *u* minuscule, *U* majuscule (et non *V*).

32. R. GODEL, « Note sur l'inscription du "vase de Duenos" (CIL I² 4) », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 19, 1962, p. 101-106, spécialement p. 101-102. Mais rien ne paraît autoriser cette hypothèse purement théorique.

33. A. E. GORDON, *art. cité*, p. 58, privilégie le VII^e siècle ou le début du VI^e.

34. E. GJERSTAD, *art. cité*, p. 165 ; G. COLONNA, *ouvr. cité*, p. 167 ; C. M. STIBBE, « An Etrusco-Corinthian Pyxidion at Groningen », *Festoen opgedragen aan A. N. Zadoks-Josephus Jitta bij haar zeventigste verjaardag*, Groningen, H. D. Tjeenk Willink — Bussum, Fibula-van Dishoeck, 1976, p. 539-552, en particulier p. 544.

35. F. COARELLI, *ouvr. cit.*, p. 287.

H. RIX³⁶ opte pour le deuxième quart du VI^e siècle. J. GRAN-AYMERICH et U. KÄSTNER³⁷ envisagent la période 575-550. En tout cas, le VI^e siècle semble être l'époque la plus vraisemblable pour la rédaction de l'inscription. Finalement, la langue du vase du Quirinal serait de trois siècles et demi environ antérieure à celle des pièces de Plaute. Elle n'a pas connu le rhotacisme, ni les grands bouleversements du système vocalique (monophthongaisons, altérations de timbres vocaliques en syllabe intérieure dues à l'accent initial).

4. Fonctions du vase

La détermination de la fonction de l'objet pourrait éclairer le contenu du texte, et réciproquement. Malheureusement, les savants sont en désaccord sur ce point. Certains chercheurs ont cru que le vase était destiné au culte des morts. M. BRÉAL croyait que *Duenos* était le nom du défunt et que *feced* était à prendre non au sens de « fabriquer », mais de « sacrifier ». Selon lui, le vase devait contenir des offrandes aux dieux infernaux, telles que du lait, du vin, de l'huile ou de l'encens³⁸. E. H. WARMINGTON avait même imaginé que le vase avait pour vocation de recevoir les cendres de la *uirco* que mentionne le texte, sans s'aviser que les dimensions du vase étaient bien trop réduites pour les contenir³⁹. Une vocation funéraire semble improbable. Dans une tout autre perspective, en s'appuyant sur la ressemblance du vase triple avec les *kernoi* grecs, F. COARELLI a supposé que la trouvaille du Quirinal était un vase destiné dès sa conception à être offert dans un sanctuaire⁴⁰. Le vase aurait eu pour fonction de contenir des substances liées à un rituel. On objectera que la similitude de forme avec les *kernoi* n'implique pas mécaniquement une identité de fonctions. De plus, on ne saurait perdre de vue la taille très réduite du vase romain, qui n'est pas nécessairement attendue pour les fonctions qu'envisage F. COARELLI. Et il ne faudrait pas se laisser abuser par le terme de *kernos*, qui peut s'appliquer à des vases dont les dimensions et la physionomie peuvent être très différentes de celles du petit vase romain⁴¹. Enfin, l'interprétation de F. COARELLI repose sur une analyse contestable de la séquence *TOITESIAI*, mise en relation avec une déesse Tutela. L'hypothèse la plus vraisemblable, qui remonte à D. COMPARETTI⁴² et

36. RIX, *art. cité*, p. 193, 211 (repris dans *Kleine Schriften*, p. 153, 171). H. RIX écarte le début du VI^e siècle, car on n'attendrait pas *C* devant *A*, à en juger par les inscriptions de Caéré, mais une datation dans la première moitié du siècle (deuxième quart) n'est pas exclue pour autant.

37. J. GRAN-AYMERICH, « Les Étrusques, la Méditerranée occidentale et les vases à parfum », dans *Parfums de l'antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Musée Royal de Mariemont, 2008, p. 101-110, en particulier p. 105 ; U. KÄSTNER, *art. cité*, p. 326.

38. M. BRÉAL, *art. cité*, p. 148, 160-161.

39. E. H. WARMINGTON, *Remains of Old Latin. IV, Archaic inscriptions*, Cambridge (Mass.) — Londres, Harvard University Press, 1940, p. 56 : « I have toyed with the idea that *uirco* means the dedicated ashes of a girl, placed inside the vases. »

40. F. COARELLI, *ouvr. cité*, p. 290-293.

41. On consultera J. R. MERTENS, *How to read Greek vases*, New York, Metropolitan Museum of Art — New Haven et Londres, Yale University Press, 2010, p. 32-35.

42. D. COMPARETTI, « L'iscrizione del vaso Dressel », *Museo Italiano di Antichità Classica* 1, 1885, p. 175-189, en particulier p. 182-183. Mais cette hypothèse résultait, en partie, d'un rapprochement erroné entre *cosmis* et *κόσμιος* « bien ordonné ».

à L. VON SCHROEDER⁴³, consiste à supposer que le vase contenait des produits cosmétiques ou des onguents. Cette idée a été adoptée par M. CRISTOFANI et par bien d'autres⁴⁴. P. FLOBERT parle de « vase à fards ou à onguents » et rapproche un passage de Catulle⁴⁵. Est-ce un présent amoureux ? Nous discuterons dans la suite l'hypothèse (plus spéculative), d'après laquelle le vase et son inscription auraient eu un rapport direct et spécifique avec les fiançailles ou le mariage de la *uirco*. Nous verrons que le texte oriente vers une interprétation galante, plutôt que purement « juridique » ou « institutionnelle » (contrairement à une thèse adoptée par plusieurs chercheurs). Faut-il comparer le vase du Quirinal avec une palette de maquillage moderne, avec trois couleurs, une dans chaque petit pot ? Ou supposer qu'il renfermait des crèmes pour les soins du corps ? Nous nous empressons de souligner qu'on ignore si le contenu du vase était réellement destiné à la *uirco* (ce qui serait concevable, mais il n'existe pas d'indices textuels sûrs en ce sens), ou si c'est le prétendant qui doit en faire usage *sur lui-même* pour séduire la *uirco*. En tout cas, si l'on voulait supposer que le vase ait contenu des parfums sous forme liquide, ne faudrait-il pas admettre que, pour que cela soit techniquement possible, le vase était muni de couvercles ? G. COLONNA compare le vase du Quirinal à une pièce de céramique étrusco-corinthienne trouvée à Blera, constituée de trois godets (de 4,1 à 4,3 cm de hauteur, et de 6,1 à 6,8 cm de largeur au niveau du ventre) reliés entre eux, avec une décoration constituée de lignes droites, de lignes sinueuses, et de points⁴⁶. Or chacun des trois petits récipients était pourvu de parties saillantes percées d'un trou, qui auraient servi, selon G. COLONNA, à fixer des couvercles. Il convient en outre de mentionner un petit vase triple en impasto de Vignanello, monté sur un pied, provenant d'une tombe datée du VI^e siècle, dont les couvercles sont conservés⁴⁷. Or ces couvercles étaient mis sans attache, comme peut-être dans le cas du vase du Quirinal. D'autres vases triples auxquels on a comparé celui du Quirinal (l'un venant des Monts Albains⁴⁸ et l'autre du secteur de Valvisciolo⁴⁹ près de Caracupa) présentent aux yeux d'E. GJERSTAD⁵⁰ trop peu de ressemblances formelles dans les détails pour que les rapprochements soient probants. Mais même s'il fallait admettre que le vase de Dressel ait été à l'origine muni de couvercles (cela reste une hypothèse),

43. L. VON SCHROEDER, « Ein Erklärungsversuch der Duenos-Inschrift », *Jahreshefte des Österreichischen archäologischen Institutes in Wien* 3, 1900, p. 8-11. L'auteur écrit (p. 10) : « Das Gefäß, wohl zur Aufnahme von Kosmetika bestimmt, ist ein Liebespfand. »

44. M. CRISTOFANI, « Vaso di Duenos », dans *La Grande Roma dei Tarquini, catalogo della mostra*, sous la direction de M. CRISTOFANI, Rome, Bretschneider, 1990, p. 20-21. L'auteur estime que le texte « sembra avere un carattere amatorio che ben si adatta alla funzione del vaso, che doveva contenere unguenti o polveri » (p. 20). Voir aussi GJERSTAD, *ouvr. cité*, p. 161, et J. HADAS-LEBEL, *art. cité*.

45. P. FLOBERT, « L'apport des inscriptions archaïques à notre connaissance du latin pré-littéraire », *Latomus* 50, 1991, p. 521-543, en particulier p. 528. Le savant cite Catulle (13, 11-12) : *nam unguentum dabo, quod meae puellae / donarunt Veneres Cupidinesque*.

46. G. COLONNA, *art. cité*, p. 166 et planche XLII.

47. G. Q. GIGLIOLI, « Vignanello », *Notizie degli Scavi di Antichità* 1924, p. 179-263, spécialement p. 241 et planche X, figure b ; G. COLONNA, *art. cité*, p. 166-167.

48. G. PINZA, « Necropoli Laziali della prima età del ferro », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma* 28, 1900, p. 147-219, spécialement p. 183 et planche X, figure 2.

49. L. SAVIGNONI et R. MENGARELLI, « Norba », *Notizie degli Scavi di Antichità* 1904, p. 403-423, spécialement p. 417-418 et p. 419, figure 8.

50. E. GJERSTAD, *ouvr. cité*, p. 164.

serait-on pour autant en droit d'affirmer que cet objet a possédé les qualités d'étanchéité et de résistance requises pour contenir un produit *liquide* ? Au moindre déplacement, en dépit d'éventuels couvercles, une huile parfumée (à moins qu'on ne l'imagine relativement épaisse) aurait pu déborder et couler. Il serait donc préférable de se représenter le contenu comme une *crème* odoriférante relativement *compacte*, voire *pâteuse*⁵¹. Faudrait-il alors considérer que, malgré la présence probable du terme *riuois* dans l'inscription, cette crème était appliquée par massage (et non par aspersion) ?

5. Incertitudes de lecture

En dépit de quelques difficultés ponctuelles d'identification de lettres, les trois lignes de l'inscription, qui présente plusieurs traces de correction, sont entièrement lisibles⁵². Il faut lire *DUENOS* au début de la troisième ligne. La lecture *DUFNOS* défendue par J. F. K. DIRICHS est peu vraisemblable⁵³. On notera que le *U* de *DUENOS*, qui ressemble en partie à un *Y* de nos alphabets occidentaux modernes, a une forme sensiblement différente du *U* de *UIRCO* (qui a la forme d'un *V*). Dans *DUENOI*, la lettre se trouvant entre *D* et *E* avait été oubliée et a été insérée après coup dans un espace qui était insuffisant. Cette lettre a été interprétée comme un *Z* par plusieurs auteurs, mais il s'agit d'un *U*, malgré son aspect curieux. La barre supérieure du *Z* présumé est accidentelle⁵⁴. C'est M. BRÉAL qui semble avoir été le premier à lire *DUENOI* et à y reconnaître le datif de ce qui est écrit *DUENOS*⁵⁵. A. L. PROSDOCIMI estime que la barre gauche du *U* est venue se superposer partiellement à la haste verticale du *E* suivant, sans toutefois se confondre avec elle⁵⁶. Précisons que le *U* de *IUOIS* (ligne 2) est certain, tandis qu'une

51. Le monde étrusque semble avoir connu la fabrication et l'usage de crèmes aromatisées relativement compactes et épaisses (par l'utilisation de graisses végétales ou animales, ou encore par l'ajout de poudres minérales). Voir D. FRÈRE, « Parfums, huiles et crèmes parfumées en Étrurie orientalisante », *Mediterranea, Quaderni annuali dell'Istituto di Studi sulle civiltà italiane e del Mediterraneo antico* 3, 2006, p. 87-119, en particulier p. 101-102. Il serait intéressant de conduire une analyse chimique sur le vase de Dressel (même s'il n'est pas sûr qu'elle aboutisse à des résultats décisifs). Il faut également souligner que la forme du vase de Dressel est très différente de ceux qu'a étudiés D. Frère, mais, comme l'observe ce chercheur (p. 100), il n'existe pas de corrélation systématique entre une forme de vase et un contenu particulier.

52. On se reportera aux travaux d'A. E. GORDON et d'A. L. PROSDOCIMI cités plus haut. Sur les aspects épigraphiques, on consultera encore D. URBANOVÁ, « La paleografia delle iscrizioni latine arcaiche », dans S. EVANGELISTI et L. GALLI (edd.), *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina, Roma, 18-24 settembre 1997. Atti I*, Rome, Quasar, 1999, p. 477-492, spécialement p. 480-481.

53. J. F. K. DIRICHS, *Die urlateinische Reklamestrophe auf dem sogenannten Dresselschen Drillingsgefäß des sabinischen Töpfers Dufnos (bisher Duenos)*, Heidelberg, Winter, 1934, p. 2. Discussion détaillée chez A. E. GORDON, *art. cité*, p. 61-62.

54. Voir la photographie de la planche XLVIIIb qui accompagne l'étude d'A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*. D'après R. THURNEISEN, *art. cité*, p. 207, la pointe aurait glissé au moment où le graveur s'apprêtait à tracer le trait vertical.

55. M. BRÉAL, *art. cité*, p. 148, 160-161, 162. On consultera la discussion détaillée de R. THURNEISEN, *art. cité*, p. 206-207. Voir encore R. G. KENT, *art. cité*, p. 209, A. E. GORDON, *art. cité*, p. 62, et L.-C. PRAT, « Divertissement sur le thème du vase de Duenos », *Revue des Études Latines* 53, 1975, p. 315-329, spécialement p. 317.

56. A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 180-181. Cela explique que la haste verticale du *E* semble plus épaisse sur une partie de son tracé. Le savant italien tente de mettre en relation l'omission de *U* avec la tendance (qu'il faudrait supposer ancienne) à la fusion phonétique de *d* et *w* en un son unique qui aboutira à *b*. Nous ne prenons pas parti sur ce dernier point.

lecture *L* serait improbable⁵⁷. Le *C* de *FECED* résulte de la retouche d'une lettre comportant une haste verticale, très certainement un *K*, modification qui a consisté à repasser sur les deux barres obliques du *K* pour leur donner la forme d'une demi-ellipse. Enfin, il faut lire *MALO*, et non *MAAO*, mais il est clair que le *L* procède d'une correction⁵⁸. À la deuxième ligne, dans la séquence lue tantôt *PAC*, tantôt *PAK*, certains savants ont supposé que la lettre servant à noter la dorsale était d'abord un *C* corrigé en *K*, tandis que d'autres y voient, plus probablement, un *K* corrigé en *C*⁵⁹. La forme écrite *IOUE|SAT* soulève deux questions distinctes. La première concerne l'avant-dernière lettre. Il semble que le *A* ait été superposé à une lettre préexistante, qui était probablement un *E*. En tout cas, c'est de *A* qu'il faut partir pour l'étude linguistique. La seconde porte sur le trait qui se trouve entre *E* et *S*. Plusieurs chercheurs⁶⁰ estiment que le trait intercalé entre le *E* et le *S* doit être interprété comme une lettre *I* qui aurait été rajoutée après coup. Mais la lecture *I* est problématique, car le trait est plus fin que le *I* qui commence l'inscription, et il dépasse par sa taille les autres lettres, vers le haut et vers le bas⁶¹. Il ne peut évidemment pas s'interpréter comme une marque portée par le graveur afin de déterminer l'endroit où il devrait commencer à écrire, puisque le trait figure après la quatrième lettre, non avant la première, et de toute façon un tel trait n'aurait pas été nécessaire au graveur. Pour des raisons d'analyse linguistique, il ne s'agit pas d'un diviseur de mots. En outre, ce trait n'est certainement pas accidentel, car il est placé exactement dans l'espace très étroit se trouvant entre le *E* et le *S*. Il a donc été inséré probablement après que *E* et *S* ont été gravés. Il est impossible d'admettre que son rôle serait de séparer les lettres *E* et *S*, supposées trop proches l'une de l'autre, car ces deux lettres seraient parfaitement lisibles et discernables sans la présence de ce trait⁶². En raison de sa longueur, le trait ne peut pas représenter non plus la haste d'une lettre que le graveur aurait commencé à écrire par mégarde, comme l'avait suggéré H. RIX⁶³. Une lecture *IOUHSAT* (avec

57. Discussion chez R. G. KENT, *art. cité*, p. 209.

58. Selon certains, après avoir écrit *MA*, le graveur semble avoir esquissé par dittographie un deuxième *A* qu'il aurait tenté d'amender en *L*. D'autres considèrent que le graveur avait d'abord tracé un *L* la tête en bas, et a ensuite refait la seconde barre de la lettre dans le bon sens. Voir L.-C. PRAT, *art. cité*, p. 317 ; A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 180 ; A. E. GORDON, *art. cité*, p. 63.

59. A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 178 ; A. E. GORDON, *art. cité*, p. 61. Déjà E. DRESSEL, *art. cité*, p. 162-163. A. L. Prosdocimi admet que le *K* a été retouché en deux étapes. Le graveur a d'abord tenté de conférer une forme arrondie à ce qui devait être les branches obliques d'un *K*, puis, déçu du résultat, il a tracé un *C* superposé au caractère fautif préexistant. Cela expliquerait la forme insolite du caractère, qui donne l'illusion de consister en une branche verticale associée à trois branches obliques. Il faut donc retenir la leçon finale *PAC* (et non *PAK*). Ces deux corrections démontrent que le graveur connaissait l'emploi de la lettre *K* (soit qu'il ait appris à utiliser *K*, soit qu'il ait recopié, en la modifiant, la version du même texte figurant sur une minute où *K* était usuel), mais qu'il a sciemment choisi d'éviter cette lettre au profit de *C*, même devant *A*.

60. M. BRÉAL, *art. cité*, p. 148 ; R. G. KENT, *art. cité*, p. 209.

61. Curieusement, la lecture *IOUEISAT* est encore acceptée par D. SILVESTRI, « L'etimologia : implicazioni cognitive ed evidenze testuali (a proposito di *bonus, malus* e del "Vaso dell'artefice capace") », *Linguistica Zero* 2, 2010, p. 179-199, qui suppose que le trait est un *I* (dont le tracé serait « molto evidente »), mais que ce *I* est une erreur (p. 191).

62. De toute façon, les lettres *E* et *D* dans *MEDMI*, ainsi que *O* et *S* dans *DUENOS* se touchent. On se reportera aux remarques de J. F. K. DIRICH, *ouvr. cité*, p. 13.

63. H. RIX, *art. cité*, p. 211, note 2 (repris dans *Kleine Schriften, ouvr. cité*, p. 171).

H) est improbable⁶⁴. Dans une tout autre perspective, J. F. K. DIRICHS⁶⁵ avait supposé qu'il s'agissait d'une indication de nature métrique, destinée à marquer le premier temps fort dans une structure de type iambique. Dans l'une des études les plus détaillées qui soient de l'ensemble de l'inscription, Heiner EICHNER a repris l'idée de J. F. K. DIRICHS⁶⁶. Néanmoins, la possibilité d'une scansion quantitative de type iambique a été contestée, ce qui fragilise cette explication du trait. Comme plusieurs chercheurs⁶⁷ l'ont reconnu, la fonction du trait placé entre *E* et *S* reste, à l'heure actuelle, entièrement énigmatique.

6. Analyse du début de la troisième ligne (de *duenos* à *duenoi*)

Le premier mot à isoler est *duenos*. Il s'agit du nominatif masculin singulier (avec la forme ancienne *-os* de la terminaison) du précurseur de l'adjectif *bonus*. Comme l'étymologie de *duenos* n'est pas connue, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si la forme écrite *DUENOS* était dissyllabique ou trisyllabique à l'époque de notre inscription. En tout cas, à un moment de son histoire, le mot a été dissyllabique, /*dwenos*/, puisqu'il a connu l'évolution de /*dw*/ en /*b*/ illustrée par *duellum* qui devient *bellum*⁶⁸. Sur le vase du Quirinal, *duenos* fonctionne comme un adjectif substantivé. La forme écrite *DUENOI* correspond au datif masculin singulier du même adjectif, substantivé également. La terminaison notée *-OI*, qui remonte à **-ōy* (qui repose à son tour sur une contraction de **-o-ey*), est directement comparable à la finale grecque *-φ* de datif singulier thématique. La même terminaison est attestée en latin archaïque dans la forme écrite *NUMASIOI* sur l'inscription de la fibule de Préneste (*CIL* I² 3). La figure du polyptote⁶⁹ que forment *duenos* et *duenoi* invite à reconnaître en *duenos* non pas un nom propre (comme on l'a cru longtemps), mais un nom commun. En effet, comme L. AGOSTINIANI⁷⁰ l'a établi, l'association de *duenos* et de *duenoi* est une adaptation d'un schème phraséologique bien attesté dans l'épigraphie

64. J.-A. PLACÉ, *L'Inscription de Duenos. Nouveau déchiffrement, traduction, date. Conférence faite le 17 janvier 1926, à la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, Blois, 1926, p. 32-34. L'auteur suppose que dans *IOUHSAT*, le *H* était censé noter une « expiration » qui refléterait un stade intermédiaire dans le processus de syncope du /*e*/ bref en syllabe ouverte, tandis que ce /*e*/ est encore attesté dans le *iouestod* du Cipe du Forum (*CIL* I² 1). La lecture de J.-A. PLACÉ est contestée par J. F. K. DIRICHS, *ouvr. cité*, p. 12.

65. J. F. K. DIRICHS, *art. cité*, p. 14.

66. H. EICHNER, « Reklameiamben aus Roms Königszeit », *Die Sprache* 34, 1988-1990, p. 207-238 (p. 210).

67. A. E. GORDON, *art. cité*, p. 60 : « a marker of some sort, not presently understood » ; A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 181.

68. À une époque postérieure à notre inscription, mais avant que l'évolution de /*dw*/ en /*b*/ soit accomplie, le segment /*we*/ a été altéré en /*wo*/ par assimilation. L'ensemble du développement est à reconstruire comme suit : /*dwenos*/ > /*dwonos*/ > /*bonus*/ (l'intermédiaire /*dwonos*/ étant attesté par la forme écrite *DUONORO* de *CIL* I² 9). Le vocalisme /*e*/ originel est préservé dans l'adverbe *bene* et dans le dérivé *bellus*. En ce qui concerne *bellum* « guerre », les scansions en trois syllabes de *duellum* sont artificielles (et ne représentent pas de véritables archaïsmes de langue).

69. Le polyptote est une figure de répétition qui consiste en la reprise d'un terme, accompagnée de variations morphologiques qui se manifestent par une modification de la terminaison.

70. L. AGOSTINIANI, « Duenom duenas : καλος καλῶ : mλαχ mlakas », *Studi Etruschi* 49, 1981, p. 95-111.

grecque : Γοργίνιός ἐμι ὁ κότυλος καλὸς κ[α]λῶ ⁷¹ ; καλῶ Παντέλεος ἡα ποτερία καλῶ ⁷² ; Ἀριστοκλείας ἐμι τὰς καλῶς καλῶ ⁷³. Le schème a été emprunté par l'épigraphie étrusque, où *mlax* semble avoir un sens comparable à celui de *καλός* ⁷⁴ : *mini thanirsiie turice hvuluves / mi mla[x] mlakas* ⁷⁵. Le schème est encore attesté dans l'épigraphie de langue falisque, un dialecte italien (mais non sabellique) très proche du latin, dans lequel l'adjectif signifiant « bon, beau » possède une physionomie similaire à celle de l'adjectif latin archaïque correspondant, comme l'illustre une inscription falisque qui semble dater du VII^e siècle ⁷⁶ : *eco qutoXeutenosio titias duenom duenas [...]*. Le découpage de la *scriptio continua* et donc l'analyse syntaxique sont ici malaisés, car la huitième lettre (ici notée X) est de lecture incertaine ⁷⁷. Les formes contiguës *duenom* et *duenas* (apposé à *Titias*) appartiennent au même paradigme. Comme l'a souligné L. AGOSTINIANI, le fait que *duenos* soit l'ancêtre de *bonus* « bon » n'implique naturellement pas que le sens du lexème *duenos* latino-falisque ait été exactement le même que celui de *bonus*. Plusieurs indices suggèrent au contraire que le spectre sémantique de *duenos* recouvrait celui de *pulcher* : d'abord, le *duenom* falisque a servi à rendre *καλός* ; ensuite, *bellus*, qui signifie « joli », reflète un dérivé (**dwenelos* ou **dwenolos*) de *duenos* ; enfin, il faut tenir compte du témoignage d'Isidore de Séville (*Orig.* 10, 23) : *bonus a uenustate corporis creditur dictus : postea et ad animum translatum nomen* ⁷⁸. Une certitude se dégage : à la lumière des parallèles phraséologiques, il est clair que le *duenos* qui se lit sur le vase du Quirinal n'est pas un nom propre, contrairement à ce que de nombreux chercheurs ont cru ⁷⁹. De toute façon, le mot *duenos* n'a pas la

71. M. L. LAZZARINI, « I nomi dei vasi greci nelle iscrizioni dei vasi stessi », *Archeologia Classica* 25-26, 1973-1974, p. 341-375 (p. 358, n° 26 ; v^e siècle avant notre ère).

72. M. L. LAZZARINI, *art. cité*, p. 344, n°6 (premier quart du v^e siècle avant notre ère).

73. O. MASSON et J. TAILLARDAT, « Un vase parlant de Sélinonte (SEG XXIX, 938) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 59, 1985, p. 137-140 (Sélinonte, troisième quart du v^e siècle). Voir aussi L. DUBOIS, *Inscriptions grecques dialectales de Sicile : contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*, Rome, École Française de Rome, 1989, p. 81-83 (n° 81).

74. Sur ce lexème étrusque, voir maintenant M. POETTO et G. M. FACCHETTI, « L'aryballos di Araò Numasiana », *Oebalus* 4, 2009, p. 365-380, ainsi que R. WALLACE, « Etruscan *mlak* and the Interpretation of the Inscription on the Santa Teresa Kyathos », dans B. R. PAGE et A. D. RUBIN (edd.), *Studies in Classical Linguistics in Honor of Philip Baldi*, Leyde — Boston, Brill, 2010, p. 141-147 (p. 142). Sur l'ensemble de la question, on consultera V. MARTZLOFF, « Die Übernahme epigraphischer Formeln in die südpikenischen Dokumente am Beispiel der Inschrift von Capestrano. Zwischen Übersetzung und Adaptation an die paläo-sabellische Dichtersprache », dans J. L. GARCÍA RAMÓN, D. KOLLIGAN et L. WOLBERG (edd.), *Strategies of Translation : Language Contact and Poetic Language. Akten des Workshops Köln, 17.-18. Dezember 2010*, Rome — Pise, Fabrizio Serra, 2015, p. 35-59, en particulier p. 40-41.

75. Inscription étrusque Ve 3.30 (v^e siècle). Sur ce texte, on consultera D. H. STEINBAUER, *Neues Handbuch des Etruskischen*, St. Katharinen, Scripta Mercaturae, 1999. L'auteur traduit : « mich schenkte Thanursiie Fuluves; ich (bin) ein schönes (Gefäß) für eine(n) Schöne(n) » (p. 225).

76. Inscription *LinFa* 2b. Les documents falisques sont cités d'après les numéros qu'ils portent dans le recueil de G. GIACOMELLI, *La lingua falisca*, Florence, Olschki, 1962, précédés du sigle *LinFa*.

77. La lecture *N* n'est pas admise par tous les chercheurs. Elle est acceptée par G. COLONNA, *art. cité*, p. 169, et par H. EICHNER, *art. cité*, p. 216. Mais la lecture *I* est adoptée notamment par L. AGOSTINIANI, *art. cité*, p. 95.

78. Citation d'après A. VALASTRO CANALE, *Etimologie o Origini di Isidoro di Siviglia, Volume primo*, Turin, UTET, 2004, p. 798-799.

79. Ainsi, F. BÜCHELER, « Altes Latein », *Rheinisches Museum für Philologie* 36, 1881, p. 235-244 (p. 235-236). Pareillement, A. PARIENTE, « Problemas en torno a Duellius y su grupo etimológico », *Emerita* 38, 1970, p. 199-229, qui parle de « nombre personal » (p. 203).

physionomie d'un anthroponyme. Il n'est pas non plus nécessaire de supprimer, par jeu de mots, *duenos* peut actualiser aussi bien la valeur d'un nom commun que celle d'un nom propre, comme l'avait admis R. THURNEYSSEN⁸⁰. Il est donc préférable de renoncer à l'appellation traditionnelle de « vase de *Duenos* », qui est inexacte, au profit de « vase du *duenos* » (sans majuscule).

Mais les conclusions que permettent les documents grecs et l'inscription paléo-falisque ne sont pas directement transposables à l'inscription du vase de Dressel, puisque le nominatif *duenos* ne fait pas référence à un objet, mais à une personne. Il en résulte que *duenos* n'actualise pas nécessairement la même nuance que *καλός* appliqué à *κότυλος*. On traduira donc *duenos* par « homme de bien, gentilhomme ». Par conséquent, le polyptote *duenos ... duenoi* ne représente pas une transposition mécanique du polyptote attesté dans l'épigraphie grecque. La *figura etymologica* a été détournée de son emploi originel, ce qui dénote une certaine créativité de la part du rédacteur. On décèle donc un premier indice de littérarité⁸¹ dans cette inscription archaïque qui en livrera d'autres. Un second indice de littérarité, cette fois sur le plan de l'élaboration stylistique, réside dans la présence d'une *structure en anneau* que dessinent les termes extrêmes de la phrase (*duenos ... duenoi*).

La forme *FECED* est l'ancêtre du *fēcit* du latin littéraire. Elle est caractérisée par un thème d'aoriste /fēk/ et par une *terminaison* /ed/ qui est à l'origine celle d'un aoriste, avec une *désinence* secondaire /d/. On sait que les thèmes de perfectum du latin littéraire remontent tantôt à des thèmes d'aoriste, tantôt à des thèmes de parfait indo-européens, en raison d'un syncrétisme *progressif* entre aoriste et parfait, syncrétisme qui a touché à la fois les thèmes et les désinences. Le thème d'aoriste /fēk/⁸² contraste avec le thème /fefak/, qui est celui d'un parfait à redoublement (avec généralisation du degré zéro radical), attesté dans la forme écrite *VHE:VHAKED* de la fibule de Préneste⁸³. Du point de vue de la linguistique historique, la survivance des deux thèmes en latin archaïque n'est, en elle-même, nullement surprenante. Pour la suite de notre argumentation, il importe de rappeler l'origine et la distribution des désinences *primaires* et *secondaires* en latin archaïque. À la troisième personne du singulier et du pluriel, les désinences secondaires indo-européennes avaient respectivement les formes */t/ et */nt/, qui sont devenues très tôt /d/ et /nd/. Si l'on fait abstraction des désinences de troisième personne du pluriel du parfait latin (dont l'explication est sans importance pour notre propos), les désinences primaires avaient les formes */ti/ et */nti/, qui ont perdu leur voyelle finale dès la préhistoire du latin (mais à un moment où les désinences secondaires avaient déjà atteint le stade /d/ et /nd/) : */ti/ > /t/, */nti/ > /nt/. Pour les besoins qui sont les

80. R. THURNEYSSEN, *art. cité*, p. 204.

81. Sur cette notion, on consultera R. JAKOBSON, *Questions de poétique*, textes publiés sous la direction de T. TODOROV, Paris, Seuil, 1973, p. 15. Ce terme est à comprendre comme « ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire. »

82. On sait qu'un reflet de **d^heh₁k-* est attesté aussi en phrygien (αἰδοκετ).

83. Le /fefaked/ de Préneste repose sur la combinaison d'un thème de parfait /fefak/ et d'une terminaison d'aoriste /ed/ (voyelle thématique /e/ et désinence secondaire /d/). Le lecteur trouvera une discussion de la morphologie du verbe « faire » du latin, du falisque et des langues sabelliques dans notre compte rendu du livre de C. TOURATIER, *La fibule de Préneste* (Aix-en-Provence, 2013), *Wék'os, revue d'études indo-européennes* 1, 2014, p. 249-260, en particulier p. 250-253.

nôtres, il suffit de mentionner qu'à l'époque archaïque, le latin utilisait obligatoirement les désinences secondaires (/d/ et /nd/) au subjonctif présent, les désinences primaires (/t/ et /nt/) à l'indicatif présent. Pour la troisième personne du singulier du parfait de l'indicatif coexistaient une terminaison /ed/ issue de l'aoriste (où /e/ représente la voyelle thématique) et une terminaison /eit/ issue du parfait indo-européen par recaractérisation⁸⁴. On comprend ainsi que *feced* « il a fait » présente la même terminaison /d/ que le subjonctif présent *sied* (l'ancêtre de *siet*) attesté à la première ligne. En revanche, la forme *iouesat* de la première ligne, qui est l'ancêtre de *iūrat*, correspond à une troisième personne du singulier de l'indicatif présent, et présente donc, régulièrement, une désinence primaire /t/. À une période postérieure à l'inscription du Quirinal, mais antérieure à l'époque de Plaute, la distinction entre désinences primaires et secondaires de troisième personne (singulier et pluriel) s'est progressivement effacée, et les désinences secondaires en /(n)d/ ont été remplacées par les désinences primaires en /(n)t/ qui ont été généralisées. Nous admettons qu'en latin, au VI^e siècle, la distinction et la répartition entre désinences secondaires en /(n)d/ et désinences primaires en /(n)t/ étaient pleinement respectées par les locuteurs. Nous partons du principe que les tentatives d'interprétation qui ne suivent pas cette distribution sont erronées. *MED* (/mēd/) est l'accusatif du pronom personnel (ou, mieux, *déictique personnel*) de la première personne du singulier. Une forme identique apparaît à la première ligne. L'inscription du Quirinal livre encore l'accusatif *ted* (deuxième personne du singulier). Des formes comparables existaient en paléo-falisque (*med* dans *LinFa* 1)⁸⁵. L'origine du /d/ final est mal comprise⁸⁶. La séquence *duenos med feced [...] duenoi* signifierait : « Un homme de bien m'a fait (ou plutôt « m'a fait faire ») [...] pour un homme de bien. » On constate que le passage met en œuvre un artifice rhétorique par lequel l'objet support de l'inscription parle de lui-même à la première personne⁸⁷.

De la séquence écrite *ENMANOMEINOM*, il est possible d'extraire un adjectif *manom*, identique à l'adjectif *mānus* qui fait l'objet d'une notice de Varron⁸⁸. Le mot *manom* est clairement distinct de la désignation latine

84. Dans *-eit, le -e- représente non pas une voyelle thématique, mais la désinence de parfait, le -i- étant une particule, peut-être à fonction déictique, tandis que -t s'explique par une recaractérisation morphologique au moyen de la désinence primaire. La même terminaison complexe est peut-être attestée en vénète dans *atisteit* (*MLV* 75 ter) et en sud-picéni en *pepiei* (*ST Sp TE* 1).

85. En revanche, les accusatifs correspondants ont des physionomies très différentes en paléo-sabellique (*miom ST Um* 4, Tolfa ; *tiom ST Sp TE* 5, Penna S. Andrea) et en vénète (*meo*).

86. Pour une discussion du problème, voir V. MARTZLOFF, « Altlat.-altfalisk. Akk. mēd als möglicher Reflex einer Interaktion hoher und niederer Phonostile », dans P. ANREITER et M. KIENPOINTNER (edd.), *Latin Linguistics Today, Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik, Innsbruck, 4.-9. April 2009*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 2010, p. 31-44.

87. On parle traditionnellement d'*inscriptions parlantes* (*iscrizioni parlanti*), même si la désignation est impropre, puisque ce n'est pas l'inscription elle-même qui parle, mais l'objet support (ici le vase triple) par le moyen de l'inscription. On consultera M. BURZACHECHI, « Oggetti parlanti nelle epigrafi greche », *Epigraphica* 24, 1962, p. 3-54, et L. AGOSTINIANI, *Le iscrizioni parlanti dell'Italia antica*, Florence, Olschki, 1982.

88. Selon Varron (*ling.* 6, 4), *bonum antiqui dicebant manum*. Parmi les autres témoignages, citons *Lanuuii mane pro bono dicunt* (*Macr. Sat.* 1, 3, 13), et *in carmine Saliari Cerus manus intellegitur creator bonus* (*Paul. Fest.* 109, 6-7 L). Festus et Paul Diacre sont cités d'après W. M. LINDSAY, *Sexti Pompei Festi De Verborum significatione quae supersunt cum Pauli Epitome*, Leipzig, Teubner, 1913.

des « Mânes » (*Mānēs*)⁸⁹. À la famille de *manus* appartient aussi le prénom latin *Manius*⁹⁰. La valeur précise de *manom*, qui distinguait cet adjectif de *duenos*, est difficile à déceler⁹¹. L'analyse du mot qui suit *manom* et qui précède *duenoi* a fait l'objet de diverses hypothèses. Plusieurs chercheurs ont pensé que la séquence de lettres *EINOM* correspondait à l'accusatif singulier d'un substantif (probablement neutre) *einom*. On a tenté, sans succès, de retrouver dans *einom* la racine du verbe « aller » ou de rapprocher *einom* du second élément du verbe *opīnor*⁹². La thèse de G. DUMÉZIL d'après laquelle *EINOM* représenterait une forme du paradigme ancien du numéral *ūnus* (qui est issu de **oinos*) est inacceptable, car le vocalisme [e] serait incompréhensible⁹³. D'autres analyses de *einom*, comme la comparaison avec la conjonction *inom* du pélignien⁹⁴ (*ST* Pg 4) ou la segmentation *ei nom* (pour *ī nunc*), sont encore moins satisfaisantes. En réalité, c'est l'existence même d'une frontière de mots située immédiatement avant le *E* de la séquence *EINOM* qui peut être mise en doute. Avec beaucoup de sagacité, Rudolf THURNEYSSEN avait proposé d'extraire de la *catena litterarum* un substantif *meinom*. Il faudrait alors supposer que le /m/ final de *manom* et le /m/ initial du mot *meinom* consécutif sont notés par une unique lettre *M*⁹⁵. Il reste à expliquer ce *meinom* ainsi délimité, et à en déterminer le sens. R. THURNEYSSEN compare le substantif vieil-irlandais *mian* « désir ». Il traduit *en manom meinom* par « zu guter Absicht, zu gutem Vorhaben ». C'est à Rudolf MERINGER que revient la brillante intuition d'une parenté entre *meinom* et la famille latine de *mūnus*⁹⁶. R. MERINGER segmente *mano(m) meinom* et traduit « zu gutem Tausche, Geschäfte ». La racine, qui est à poser sous la forme **mei-* ou **h₂mei-* (« échanger, changer »), se retrouve par exemple dans *μοῖτος* « service rendu, faveur » (mot issu d'une langue de Sicile). L'existence d'un substantif *meinom* apparenté à *mūnus* est admise également par H. EHRLICH, suivi par R. G. KENT, toutefois avec une interprétation moins satisfaisante

89. Voir les remarques lucides de R. THURNEYSSEN, *art. cité*, p. 203. Mais les deux mots peuvent être apparentés.

90. Il convient de mentionner le gentilice falisque qui figure dans *mania* (*LinFa* 121vb) et *m{e}ania* (*LinFa* 121va), si du moins la correction est exacte, ainsi que la souche onomastique du cognomen *Manumus*, apparemment attesté en falisque dans *man[o]mo* (*LinFa* 79i). Voir R. HIRATA, *L'onomastica falisca e i suoi rapporti con la latina e l'etrusca*, Florence, Olschki, 1967, p. 61. Le radical se retrouve peut-être en osque dans *maatūis* (*ST* Sa I A,10 ; B,13).

91. Discussion chez H. PETERSMANN, « From concrete to abstract thinking : The development of moral concepts in Archaic Latin », dans *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, H. ROSÉN (ed.), Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 1996, p. 665-674, en particulier p. 666. Voir encore R. SCHMITT-BRANDT, « Zwei verkannte Reklametexte aus Latium », dans K. HELLER, O. PANAGL et J. TISCHLER (edd.), *Indogermanica Europaea, Festschrift für Wolfgang Meid*, Graz, Universität Graz, 1989, p. 317-331 (p. 324).

92. H. EICHNER, *art. cité*, p. 215, 238, admet un rapport entre *einom* et *opinor*.

93. G. DUMÉZIL, *Idees romaines*, Paris, Gallimard, 1969, p. 24. Selon une hypothèse qu'envisage G. DUMÉZIL, « il semble qu'il y ait une retouche dans la partie inférieure de E, esquissant un O de même taille que celui de MANOM ». En réalité, cette affirmation n'est pas étayée par l'examen des photographies.

94. En ce sens, H. PETERSMANN, *art. cité*, p. 670-671. Mais le *EI* représente une authentique diphongue, et non une graphie inverse, contrairement à ce que semble admettre H. PETERSMANN.

95. R. THURNEYSSEN, *art. cité*, p. 205-206. Le savant cite le parallèle de εΜαντινεια. Voir L. DUBOIS, *Recherches sur le dialecte arcadien*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1988, vol. II, p. 117.

96. R. MERINGER, « Wörter und Sachen. III. », *Indogermanische Forschungen* 18, 1905-1906, p. 204-296, en particulier p. 271 (note 1).

de *mano(m)* comme génitif pluriel⁹⁷. L'analyse de R. MERINGER a été prolongée par B. VINE, qui a suggéré que la racine de *meinom* se retrouvait dans le verbe *mitat* de la première ligne, dans le cadre d'une figure étymologique⁹⁸. Les doutes de R. STEFANELLI ne paraissent pas fondés⁹⁹. On retiendra pour *meinom* les traductions « présent, don » ou « échange, transaction ». Jusqu'ici, nous avons admis implicitement que le mot-outil *en* joue le rôle de préposition gouvernant le cas accusatif. Ce point a été contesté par H. EICHNER¹⁰⁰ qui a tenté d'analyser *feced en* comme un composé verbal avec tmèse et anastrophe, correspondant donc à *infecit*, au sens de « il a rempli ». Il faut reconnaître que le rôle exact de *en* est loin d'être clair¹⁰¹. Vu qu'une incertitude sémantique touche les trois mots *en*, *manom* et *meinom*, il n'est pas possible de proposer une traduction assurée du groupe. Faut-il songer à « (il m'a fait) pour (être) un présent de valeur » ou « de bon augure » ? Ou encore « pour (donner lieu à) une transaction réussie » ? La question est loin d'être réglée et dépend du sens global que l'on prête au texte.

7. La séquence finale *ne med malos (s)tatod*

La séquence se termine par une forme d'impératif futur en *-TOD* (ancêtre de *-tō*, avec maintien, à date ancienne, du *-d* final qui tombera, par la suite, après une voyelle longue)¹⁰². Ce verbe à l'impératif est associé à la négation *ne*, et a pour objet *med*. Il est probable que le sujet en est *malos* « un méchant, un vaurien ». L'incertitude principale porte sur le verbe lui-même. D'après une conception traditionnelle, il faudrait isoler un verbe *statod*, qui serait apparenté à *stāre*. Si le mot qui précède est bien *malos*, il faut admettre que les deux *s* contigus (l'un final, l'autre initial) ont été rendus par un seul *S*. Toutefois, cette analyse n'est pas admise par tous les chercheurs. Puisqu'il

97. H. EHRlich, *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung*, Berlin, Weidmann, 1912, p. 72 : « *meinom* ist auch lautlich mit *munus* aus **moinos* verwandt » ; R. G. KENT, *art. cité*, p. 215.

98. B. VINE, « A Note on the Duenos Inscription », *UCLA Indo European Studies* 1, 1999, p. 293-305.

99. R. STEFANELLI, « L'iscrizione di *Duenos* (CIL I² 4) : Una proposta di lettura per la seconda sezione del testo », *Archivio Glottologico Italiano* 47(2), 2012, p. 205-235, spécialement p. 224-225. L'auteur accepte certes d'extraire un substantif *meinom*, et de rattacher ce lexème à la racine **(h₂)mei-* (« échanger »), mais refuse la traduction de « don » défendue par B. VINE, et rejette également tout rapport étymologique entre *meinom* et *mitat* (verbe qu'elle croit apparenté à *mittere*). R. STEFANELLI traduit finalement *en manom meinom* par « en vue d'un accord favorable », « in vista di un accordo favorevole » (p. 230). Mais le cheminement sémantique conduisant d'« échange » à « accord » ne va pas de soi.

100. H. EICHNER, *art. cité*, p. 215, 237. Le savant estime que le groupe *manom einom* (telle est sa segmentation), qui dans sa perspective ne peut pas fonctionner comme régime de *en*, est un génitif de qualité, dépendant de *duenoi*. Mais l'hypothèse d'un génitif de qualité ne convient plus pour le sens si l'on admet que le substantif est *meinom* « échange » (et non *einom*). Finalement, il paraît préférable de maintenir l'interprétation de *en* comme préposition. L'analyse de H. Eichner a été rejetée par B. VINE, *art. cité*, p. 298-299.

101. Attirons l'attention sur le possible parallélisme de structure (au moins partiel) entre *feced* construit avec *en* et *dedaxed* construit avec ce qui semble être une préposition *a* sur l'inscription sicule de la kotyle de Grammichele : *dedaxed a poterom* (où le reflet de **d^h* est représenté par *D*, tandis que **k* palatalisé devant voyelle d'avant aurait été noté par la lettre que nous transcrivons par *X*, auquel cas le verbe écrit *DEDAXED* formerait une équation parfaite avec le *VHE:VHAKED* de la fibule de Préneste). Voir V. MARTZLOFF, *art. cité* (compte rendu de C. TOURATIER, *La fibule de Préneste*), p. 256.

102. Le falisque a *saluetod* (*LinFa* 2b). La forme *salueto* (sans *-d* final) qui se lit sur une autre inscription falisque (*LinFa* 3) s'interprète certainement comme un amuïssement *précoce* exceptionnel, dans l'*idialecte* du scripteur (influence sabine ?).

considère que *ASTED* vaut *adstet*, G. DUMÉZIL suppose que *MALOSTATOD* représente *malo(d) statod* avec amuïssement (ou simplement avec absence de notation) du /d/. Le savant pense retrouver une construction de *stare* avec un ablatif de qualité, comme dans *stant lumina flamma* (Verg. *Aen.* 6, 300). Mais, tandis qu'une simplification¹⁰³ d'un groupe de trois consonnes consécutives /dst/ serait acceptable à l'intérieur d'un même mot (**ad-st...* > *ast...*), rien n'autorise à l'admettre quand la première consonne du groupe est séparée des deux autres par une frontière de mots. Dans le même esprit, R. STEFANELLI¹⁰⁴ pense pouvoir segmenter *malo statod* et isoler un instrumental *malō* (sans /d/ final) à valeur circonstancielle (« avec malveillance »), ce qui impliquerait que le texte présente une opposition non pas entre *duenos* et *malos*, comme on le suppose généralement, mais entre *en manom (m)einom* et *malo*. Mais on attendrait une terminaison écrite -OD (car l'ablatif-instrumental singulier des substantifs italiques possédait à l'origine un -d final) en raison du syncrétisme entre l'ablatif et l'instrumental¹⁰⁵. Le problème principal que pose l'identification de *statod* avec l'impératif futur de *stare* tient à ce qu'il faudrait admettre un emploi transitif de *statod*, qui serait construit avec l'accusatif *med*¹⁰⁶. Face à cette difficulté, on a imaginé que le texte contenait un composé (improbable) **malostare*¹⁰⁷. Comme alternative, on a supposé que *TATOD* était une notation de l'ancêtre de *dato*¹⁰⁸ (ce qui est impossible, car *T* et *D* ne sont pas employés l'un pour l'autre). La solution la plus satisfaisante a été proposée par Helmut RIX, qui isole un verbe signifiant « voler » de forme *tatod*¹⁰⁹. Le savant allemand compare le verbe hittite *tāyezzi* « il vole » qui avait été étudié par Émile BENVENISTE¹¹⁰. La racine **teh₂-* est attestée également en vieil irlandais (*táid* « voleur »), en vieux slave (*tati* « voleur ») et en grec (famille de *τηράομαι* « être privé de »), ainsi que dans le composé mycénien *Ta-ti-ḡo-we-u*¹¹¹. On traduirait : « qu'un méchant ne me vole pas. » Nous ne suivons pas G. MEISER qui suppose que le datif *duenoi* dépend non pas de *feced*, mais de *tatod*¹¹². La formule

103. Il est ici question d'une simplification dans la *prononciation* (et pas seulement dans la *graphie*).

104. R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 228. La chercheuse estime que l'absence de /d/ final dans *malo* est comparable à son absence dans les instrumentaux présumés *ope* et *oite*, mais l'existence de ceux-ci se heurte précisément à la même objection (absence de la dentale finale attendue).

105. On lit justement *malud*, *mallud* sur la *Tabula Bantina* (ST Lu 1).

106. En faveur d'un prétendu emploi transitif de *statod*, voir M. BRÉAL, *art. cité*, p. 162.

107. A. L. PROSDOCIMI, *art. cité*, p. 182.

108. E. GJERSTAD, *ouvr. cité*, p. 162.

109. H. RIX, *art. cité*, p. 205-206 (repris dans *Kleine Schriften*, p. 165-166). La thèse de H. RIX a reçu un accueil favorable chez P. FLOBERT, *art. cité*, p. 529-530, et chez la majorité des chercheurs.

110. É. BENVENISTE, *Hittite et indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1962, p. 112-117. Notons, au passage, que la thèse d'É. Benveniste d'après laquelle les emplois avestiques de la famille font souvent référence à un vol commis de façon secrète et clandestine viendrait appuyer l'idée, défendue par plusieurs chercheurs, que le verbe latin *taceo* « se taire » (comme ses correspondants en germanique et en arménien) repose sur un élargissement **th₂-k-* « dissimuler, se taire » de la racine qui apparaît dans *tatod*.

111. Le mot s'interprète comme *Tati-ḡ^{ow}-eus*, et sa structure rappelle celle de *βοῦκλεψ* « voleur de vaches ». Voir R. PLATH, « Bekannte mykenische Wörter – neu gedeutet », dans S. DEGER-JALKOTZY, S. HILLER et O. PANAGL (edd.), *Floreat studia mycenaea : Akten des X. Internationalen Mykenologischen Colloquiums in Salzburg vom 1.-5. Mai 1995*, Vienne, Verl. d. Österr. Akad. d. Wiss., 1999, p. 503-519.

112. G. MEISER, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1998, p. 4 : « dem Guten soll mich nicht ein böser stehlen ! » Il s'agirait d'un datif de détérioration. L'idée que *duenoi* puisse dépendre de l'impératif qui clôt le texte n'est pas neuve. Elle a été envisagée notamment par G. DUMÉZIL, *ouvr. cité*, p. 24.

rappelle l'imprécation $\eta\omicron\varsigma$ δ'ἄν με κλέφσει θυφλὸς ἔσται (*IG XIV 865*, Cumes, 675-650). Pourtant, l'existence d'un verbe *tatod* signifiant « dérober » a été refusée par R. STEFANELLI sous prétexte qu'un tel verbe ne serait pas attesté en latin ¹¹³. Mais la racine a été identifiée en sabellique, sur l'inscription dite *Tabula Veliterna* (*ST VM 2*), dans la forme écrite *ATAHUS*, où le *H* semble servir à marquer la présence d'un hiatus, précisément comme dans l'adjectif écrit *PIHOM* et apparenté à lat. *pius* ¹¹⁴ figurant sur la même inscription. Par conséquent, il n'est ni hardi, ni déraisonnable de supposer que des formations contenant cette racine aient appartenu au lexique des langues italiques. En outre, l'affirmation ¹¹⁵ d'après laquelle l'emploi transitif de *steterai* sur le *Lapis Satricanus* suffirait à justifier l'idée que *statod* illustrerait un emploi transitif de *stare* ne tient pas compte du fait que les propriétés de valence du perfectum *stet-* peuvent être distinctes de celles de l'inflectum *stare*, puisque la base **stet-* (< **ste-st-*) sert de parfait à la fois à *stare* (sous la forme *steti*) et à *sistere* (sous les formes *steti*, *stiti*). Finalement, une traduction approximative de la troisième ligne serait : « Un homme de bien m'a fait (ou fait faire) pour un homme de bien à titre de présent de valeur (de bon augure ? de transaction réussie ? d'échange équitable ?). Qu'un sacripant ne me subtilise point ! »

8. La première ligne de l'inscription

Le début de l'inscription a suscité les hypothèses les plus diverses. Il faut évidemment rejeter les tentatives de retrouver dans la séquence de lettres qui figure au début de la première ligne un théonyme apparenté à *Juppiter* (gén. *Iouis*), puisque le segment *Iou-* du latin classique remonte à une forme plus ancienne *Diou-*, qui est bien attestée dans l'épigraphie archaïque ¹¹⁶. À plus forte raison, il est impossible d'interpréter *Io Uei Sat* comme une série d'abréviations équivalant à *Iouem Ueiouem Saturnum* (à l'accusatif ou à un autre cas). En dehors du fait qu'on aurait attendu une séquence *DIO-* en début de ligne, la présence d'abréviations est invraisemblable à cette date pour un tel texte ¹¹⁷. Et, de toute façon, le long trait vertical placé entre le *E* et le *S* ne peut pas s'interpréter comme la lettre *I*. Il est donc exclu

113. R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 226.

114. Sur la préhistoire de cet adjectif, voir nos remarques dans V. MARTZLOFF, « Les marques casuelles dans les documents paléo-sabelliques et la morphologie du génitif pluriel sud-picénien », dans M. FRUYT, M. MAZOYER et D. PARDEE (edd.), *Grammatical Case in the Languages of the Middle East and Europe, Acts of the International Colloquium Variations, concurrence et évolution des cas dans divers domaines linguistiques*, Paris, 2-4 April 2007, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 2011, p. 189-215 (p. 196, note 46).

115. Cette idée est défendue par plusieurs auteurs : G. COLONNA, *art. cité*, p. 165 ; R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 227-228.

116. Citons par exemple *Diouem* (*CIL* 2 558, Préneste), qui se lit sur un miroir daté de la dernière décennie du v^e siècle par G. PFISTER-ROESGEN et de la première moitié du iv^e siècle par D. EMMANUEL-REBUFFAT : G. PFISTER-ROESGEN, *Die etruskischen Spiegel des 5. Jhs. v. Chr.*, Berne — Francfort-sur-le-Main, Lang, 1975, p. 83-84, 180, 184-185 ; D. EMMANUEL-REBUFFAT, *Corpus Speculorum Etruscorum, France, I, Paris-Musée du Louvre, Fascicule III*, Rome, Bretschneider, 1997, p. 34-36. Voir encore A. FRANCHI DE BELLIS, *Iscrizioni prenestine su specchi e ciste*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005, p. 92-97, avec planches XIIa, XIIb, XIIc1.

117. Critique justifiée chez M. BRÉAL, *art. cité*, p. 151.

d'établir une corrélation entre les *trois* divinités prétendument mentionnées et les *trois* vases reliés entre eux¹¹⁸. En outre, rien ne vient étayer l'idée de R. G. KENT¹¹⁹ qui suppose arbitrairement que les sept premiers caractères de la ligne sont à lire deux fois (avec insertion secondaire d'un *I*), ce qui conduirait au texte ***iouesat io uei sat deiuos* « il implore les dieux Jupiter, Vejovis et Saturne ». La segmentation *io ueisat deiuos*, avec particule exclamative suivie du subjonctif d'un verbe, est impossible, tout simplement parce qu'un subjonctif aurait reçu une désinence secondaire notée *D*¹²⁰. Il convient également d'écarter les analyses qui rattachent le premier mot du texte au verbe *iuuare* du latin classique. En réalité, la séquence *IOUESAT* est l'ancêtre de *iuurat* et signifie « il jure ». Le *S* note un [z] (déjà sonore) qui n'a pas encore subi le rhotacisme. La même base est attestée sous une forme identique dans *IOUESTOD* (*CIL* I² 1). Il est clair que *DEIUOS* représente une forme du paradigme archaïque de *deus*¹²¹. La forme est susceptible de s'interpréter soit comme un nominatif singulier¹²² (*-OS* serait alors la source de *-us*), soit comme un accusatif pluriel¹²³ (*-OS*, avec voyelle longue, serait alors l'ancêtre de *-ōs*). L'analyse de *deiuos* comme un accusatif pluriel est la plus satisfaisante, puisque le verbe *iurare* se construit volontiers avec l'accusatif de l'entité par laquelle on jure. Une séquence « il jure par les dieux » admet des parallèles phraséologiques dans plusieurs langues¹²⁴. Rappelons que l'osque possède un verbe *deiuatud*, traditionnellement interprété comme « jurer », qui est précisément dérivé de **deiwos*¹²⁵. Le sujet de *iouesat* est exprimé par la proposition relative *QOI MED MITAT*. Le noyau verbal est *mitat*, qui a pour sujet *qoi* (pronom relatif, nominatif masculin singulier) et pour objet *med* (accusatif du pronom personnel de première personne du singulier). L'interprétation de la forme écrite *MITAT* est malaisée, en dépit de la découverte d'une deuxième occurrence sur l'inscription de l'autel de Tibur (*CIL* I² 2658). Comme une géminée /tt/ serait probablement notée avec un seul *T*, plusieurs chercheurs ont cru pouvoir établir un lien entre *mitat* et le verbe latin *mittere*. Mais *MITAT* ne peut pas être l'équivalent du subjonctif *mittat*, puisque la désinence de subjonctif aurait été notée *D* à cette époque (et non *T*). De toute façon, la base *mitt-* de *mittere* remonte à une racine **(s)meit-* et aurait donc été écrite soit ***MEIT-*, soit ***SMEIT-*. R. G. KENT a supposé que *mitat* était un indicatif présent apparenté à *mittere*, tout en

118. Malgré R. G. KENT, *art. cité*, p. 210.

119. R. G. KENT, *art. cité*, p. 212.

120. Cette analyse avait pourtant reçu l'approbation d'Antoine Meillet. Voir A. MEILLET, compte rendu de : E. GOLDMANN, *Die Duenos-inschrift* (Heidelberg, 1926), *Bulletin de la Société de Linguistique* 27/2, 1927, p. 81-82.

121. Sur les détails complexes de l'évolution phonétique et de la genèse du couple *deus / diuus*, voir G. MEISER, *ouvr. cité*, p. 86.

122. L'analyse de *deiuos* comme nominatif était admise par L. VON SCHROEDER, *art. cité*, p. 10.

123. Un accusatif pluriel *deivos* (*de.i.vo.s.*) est attesté en vénète. Voir M. LEJEUNE, *Manuel de la langue vénète*, Heidelberg, Winter, 1974, p. 91, 110, 152, 247-248 (inscription *MLV* 125).

124. Voir C. WATKINS, « Some Celtic Phrasal Echoes », dans *Celtic Language, Celtic Culture. A Festschrift for Eric P. Hamp*, A. T. E. Matonis et D. F. Melia (edd.), Van Nuys, Ford and Bailie, 1990, p. 47-56.

125. Voir W. SCHULZE, « Osk. *deiuatud* und lat. *dīves* », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der Indogermanischen Sprachen* 45, 1913, p. 190.

présentant une autre formation d'inflectum, avec degré zéro de la racine ¹²⁶. La parenté entre *mitat* et *mittere* est acceptée par H. RIX ¹²⁷. Mais une telle analyse, tout en étant acceptable du point de vue morphologique, se heurterait à une difficulté sémantique, car, comme l'a observé P. FLOBERT à propos de l'inscription de Tibur, on n'envoie pas un autel ¹²⁸. En réalité, *mitat* n'est pas un doublet de *mittit*, mais un verbe entièrement indépendant de *mittere*. Le plus raisonnable est de comparer *mitat* à la famille latine de *mīnus* « don, office, fonction » (< *(h₂)moi-n-) et d'adopter la traduction « celui qui m'a donné (en échange) jure par les dieux ». La racine de *mitat* se retrouve dans le segment *MEINOM* de la troisième ligne.

La séquence suivante s'ouvre par la conjonction de subordination *NEI*, ancêtre du *nī* latin, pour laquelle on retient généralement ici une valeur conditionnelle négative ¹²⁹. Cette conjonction est bien attestée en ce sens dans la Loi des Douze Tables ¹³⁰. Le segment *SIED* qui figure à la fin de la ligne s'analyse comme la troisième personne du singulier du subjonctif présent du verbe « être ». C'est donc l'ancêtre de *siet* et de *sit*. Le *D* final représente une désinence secondaire, régulière au subjonctif (le mode latin est dérivé de l'optatif indo-européen). Il est possible de poser l'évolution suivante : *h₁s-yeh₁-t ¹³¹ > *h₁siyeh₁d > siēd >> siēt >> sit ¹³². On reconnaît dans *UIRICO* une graphie ancienne de *uirgo*, où *C* est une notation de l'occlusive dorsale sonore /g/ ¹³³. Le mot est ici employé au nominatif (comme sujet de *sied*), plutôt qu'au vocatif ¹³⁴. La suite de notre interprétation

126. R. G. KENT, *art. cité*, p. 213. Le savant compare les couples formés par *dūcere* « tirer, conduire » (degré plein radical *deuk-) et *ēducāre* « élever, produire, instruire » (degré réduit radical *duk-), ou par *dīcere* « dire » (degré plein *deik-) et *dicāre* « vouer, consacrer » (degré réduit *dik-). Il faudrait supposer que le latin possédait à la fois un présent de troisième conjugaison *meit-e-ti (d'où *meitet > *mittit > mittit, comme *leitera* > *littera*) et un présent (dénommatif) *mit-ā-. Voir aussi la discussion d'A. MANCINI, « Latino mitat », *Studi Etruschi* 49, 1981, p. 365-369.

127. H. RIX, « Schwach charakterisierte lateinische Präsenstämme zu Set-Wurzeln mit Vollstufe I », dans *Compositiones Indogermanicae in memoriam Jochem Schindler*, H. EICHNER et H. C. LUSCHÜTZKY (edd.), Prague, Enigma, 1999, p. 515-535, spécialement p. 521. Mais le savant est contraint (p. 530) de rejeter le témoignage de Paul Diacre qui cite une forme *cosmittere* (Paul. *Fest.* 59, 5 L).

128. P. FLOBERT, *art. cité*, p. 529.

129. Nous avons suggéré ailleurs qu'une conjonction comparable était attestée sur l'inscription sabine archaïque de Poggio Sommavilla, où elle était postposée au verbe qu'elle gouvernait (*falet nei po(h)*). Voir V. MARTZLOFF, compte rendu de *New Perspectives on Historical Latin Syntax, Volume 4*, P. BALDI et P. CUZZOLIN (edd.) (Berlin — New York, 2011), *Kratylos* 58, 2013, p. 115-129 (p. 116, avec bibliographie).

130. Par exemple : *ni it, antestamino* (I, 1) ; *ni (ita ?) pagunt* (I, 7) ; *ni sam delapidassunt* (VII, 7). On consulera maintenant l'édition de D. FLACH, *Das Zwölf Tafelgesetz*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2004, p. 37, 43, 114, 177, 209 (la reconstitution du texte primitif est en partie incertaine).

131. Le symbole « h₁ » (lire « laryngale un ») désigne une consonne indo-européenne, qui s'est amuïe dans la préhistoire de la langue latine. Dans la forme reconstruite *h₁s-yeh₁-t, *h₁s correspond au degré réduit de la racine *h₁es- du verbe « être » (qui apparaît au degré plein dans *est*, issu de *h₁es-ti), tandis que *yeh₁ est le suffixe d'optatif (au degré plein). Dans la préhistoire du latin et du grec, la séquence *eh₁ devient ē long. La laryngale I initiale placée devant consonne tombe en latin, mais devient e- bref en grec. En grec, *sy devient yy (noté iota), tandis que la même séquence aboutit à siy dans la préhistoire du latin (diérèse en monosyllabe). En latin, la désinence secondaire *-t, qui s'est sonorisée très tôt en -d (tandis que la désinence primaire *-ti perdra son -i final), se maintient sous cette forme ; en grec, la désinence secondaire *-t s'amuïe. Le subjonctif *sied* du latin est donc exactement superposable à l'optatif présent εἶη du grec.

132. Le symbole « >> » signifie « devient par une réfection de nature morphologique » (et non par une évolution de nature purement phonétique).

133. Le mot avait déjà été identifié par E. DRESSSEL, *art. cité*, p. 179. Cette analyse a été refusée à tort par M. BRÉAL, *art. cité*, p. 151.

134. L'analyse comme vocatif figure chez L. VON SCHROEDER, *art. cité*, p. 10.

suggérera qu'il ne s'agit pas d'une désignation de Proserpine, comme on l'a cru. En ce qui concerne *COSMIS*, les comparaisons avec *comes* « compagnon » (dont la première syllabe a une voyelle brève) ou avec *cōmere*¹³⁵ « arranger, peigner » sont impossibles. Il faut encore écarter la segmentation *cosmisu irco* proposée par M. BRÉAL, si ingénieuse soit-elle¹³⁶. *Cosmis* est l'ancêtre de *cōmis* « gentil, affable » (avec chute régulière de la sifflante sonorisée en *z* au contact du *m*, et allongement compensatoire)¹³⁷. On y a vu un ancien composé *co-smi-s* qui contenait en second membre la racine du verbe védique *smáyate* « sourire » (qui apparaît également, sous forme élargie, dans les langues germaniques, par exemple en anglais dans *smile*). G.-J. PINAULT, qui analyse la morphologie de l'adjectif, en souligne les connotations érotiques¹³⁸. Le segment *TED* représente l'accusatif ou l'ablatif du pronom personnel de deuxième personne du singulier. *ENDO* correspond à une postposition, formellement identique au préfixe *indu-* (dans *induperator*, forme archaïsante d'*imperator*), dont le régime est *ted*, et dont le sens devait être voisin de celui que possède *erga* en latin classique¹³⁹. Finalement, la séquence *nei ted endo cosmis uirco sied* signifierait « si la donzelle n'était pas amène envers toi [...]. » On a comparé *Si nec blanda satis, nec erit tibi comis amanti / perfer et obdura, postmodo mitis erit* (Ov. *Ars* 2, 177-178). Il faut admettre que, du point de vue syntaxique, la première ligne se continue à la deuxième ligne.

9. Remarques générales sur la deuxième ligne de l'inscription

Au sein de la deuxième ligne, trois segments ont suscité de vives discussions : *ASTED*, *NOISI* et *PACARIUOIS*. Un bon nombre d'exégètes ont supposé que la séquence écrite *PACARI* (ou *PAKARI*) était un infinitif présent passif d'un verbe dont la forme aurait été exactement superposable au verbe *pācāre* du latin classique. Il faudrait alors admettre que le segment écrit *RI* correspond exactement à la terminaison *-rī* du latin littéraire (dans *amārī*

135. Malgré O. SACCHI, « Il 'tri-vaso del Quirinale'. Implicazioni giuridico-culturali legate alla destinazione / fruizione dell'oggetto », *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité* 48, 2001, p. 277-344 (p. 341-342).

136. M. BRÉAL, *art. cité*, p. 155-156, isolait *cosmisu*, qui aurait été un dérivé du verbe *cosmittere* cité par Paul Diacre (59, 5 L), appartenant à la quatrième déclinaison, comme *permissus*.

137. Le rapprochement de *cosmis* avec *cōmis* remonte à H. OSTHOFF, « Zu der altlateinischen Dvenos-Inschrift », *Rheinisches Museum für Philologie* 36, 1881, p. 481-489 (p. 483, 485). Un autre exemple de sifflante maintenue devant /m/ en latin archaïque est livré par *ioumenta*, sur l'inscription du Forum (*CIL* I² 1).

138. Alors que H. OSTHOFF, *art. cité*, p. 485, privilégiait un rapprochement de *cosmis* avec la racine **sem-* « unus », les comparatistes s'accordent maintenant à y retrouver la racine signifiant « sourire ». Selon G.-J. PINAULT, « Le vocabulaire et l'image du sourire dans les langues indo-européennes », dans *Sourires d'Orient et d'Occident*, textes réunis par P.-S. FILLIOZAT et M. ZINK, Paris, AIBL, 2013, p. 17-45 (p. 34-35), il faudrait poser **ko-smid-s* > **kosmiss*, en admettant une réfection secondaire en thème en **-i-*. Nous écrirons donc **ko(m?)-smi(d?)s*.

139. A. NIKOLAEV, « Hittite *menahhanda* », *Journal of the American Oriental Society* 130/1, 2010, p. 63-71, spécialement p. 68, suggère que cet emploi de *endo* comme postposition est hérité. L'ordre des mots s'expliquerait comme un phénomène d'anastrophe, selon B. FORTSON, « Reconsidering the History of Latin and Sabellic Adpositional Morphosyntax », *American Journal of Philology* 131, 2010, p. 121-154, en particulier p. 137. On sait que **endo* apparaît en premier membre dans *indigena* et en arménien dans *əntocin* « né dans la maison ».

« être aimé »). Mais il faut signaler d'emblée une double difficulté touchant la morphologie historique de l'infinif passif (et déponent) du latin classique : le /r/ remonte-t-il à *r ou plutôt à *z (par rhotacisme) ? Et le /ī/ provient-il ou non d'une diphtongue *ei ? L'hypothèse qui a aujourd'hui la faveur des comparatistes est que -rī remonte à *-sei¹⁴⁰. Or l'inscription du *duenos* est clairement antérieure au rhotacisme, comme le prouve *iouesat* (ancêtre de *iūrat*)¹⁴¹. Par conséquent, il est invraisemblable que l'ancêtre de l'infinif *pācārī* ait réellement pu être écrit *PACARI* (ou *PAKARI*) au VI^e siècle.

Plusieurs chercheurs ont supposé que *NOISI* était la forme ancienne de la conjonction *nisi*. Cette hypothèse a été défendue par H. EICHNER et récemment, à grand renfort d'arguments, par J. A. HARDARSON¹⁴². D'après ce chercheur, il aurait existé chez Plaute, en dehors des scansion *nīsī* (avec une voyelle longue dans la seconde syllabe) et *nisi* (avec deux brèves), quelques exemples d'une scansion plus rare *nīsī* (avec deux longues)¹⁴³. Dans un premier temps, la forme *nīsī* serait devenue *nisi* par un abrègement comparable à celui que présupposent *sīquidem* (< *sī) et *quāsi* (< *quam sī), et dans un second temps, ce *nisi* aurait subi l'abrègement iambique. Cela est certainement possible, mais J. A. HARDARSON suggère également que l'élément *nī-* remonte à **noi-*. Pourtant le vocalisme /o/ serait difficile à justifier, et le subordonnant ombrien *nosue*, lui-même mal expliqué, ne fournit pas de parallèle décisif¹⁴⁴. Une seconde difficulté vient du -sī de *noisi*, qui ne peut pas être le précurseur direct de -sī avec voyelle longue. On aurait donc attendu **neisei* ou, à la rigueur, **noisei* (si l'on accepte le parallèle avec *nosue*), mais décidément pas *noisi*¹⁴⁵.

La suite de lettres *ASTED* peut correspondre soit à un seul mot, *asted*, qui serait un verbe composé, comparable au subjonctif *adstet* (avec une désinence secondaire -D attendue au subjonctif), soit à deux mots, *ast* et *ted*. Dans ce cas, les deux consonnes *t* consécutives, bien qu'elles appartiennent à deux mots différents, auraient été rendues par une seule lettre *T*. Le *ast* ainsi dégagé correspondrait à la conjonction *ast* des textes latins postérieurs¹⁴⁶. En ce qui concerne *ted*, deux analyses viennent à l'esprit. Il s'agit

140. B. FORTSON, « Latin -rier and its Indo-Iranian congeners », *Indogermanische Forschungen* 117, 2012, p. 75-118, en particulier p. 76-77.

141. Il faut rejeter le point de vue paradoxal d'E. PERUZZI, *art. cité*, p. 336, pour qui l'infinif présumé **pakari* ou **pacari* (avec un rhotacisme qui pourrait être achevé) serait conciliable avec l'absence de rhotacisme dans *iouesat*. Voir encore la discussion que donne A. E. GORDON, *art. cité*, p. 58.

142. J. A. HARDARSON, « The 2nd Line of the Duenos Inscription », dans G. ROCCA (ed.), *Atti del Convegno Internazionale Le lingue dell'Italia antica, Iscrizioni, testi, grammatica – Die Sprachen Altitaliens, Inschriften, Texte, Grammatik. In memoriam Helmut Rix (1926-2004), 7-8 marzo 2011, Libera Università di Lingue e Comunicazione, IULM, Milano (Alessandria, 5, 2011)*, p. 153-163, spécialement p. 157-158.

143. *Am.* 280, *Most.* 1006, *Pers.* 234, *Truc.* 465. La scansion avec deux longues avait déjà été prise en compte par A. BROCK, *Quaestionum grammaticarum capita duo*, Dorpat, Mattiesen, 1897, p. 171-173. Une reconstruction **neisei* avait été acceptée par R. G. KENT, *art. cité*, p. 216.

144. La comparaison avec *nosue* remonte à E. DRESSSEL, *art. cité*, p. 180, et a été reprise par EICHNER, *art. cité*, p. 234.

145. L'explication de *noisi* comme ancêtre de *nisi* a été lucidement refusée par R. THURNEYSEN, *art. cité*, p. 197, et par G. DUMÉZIL, *ouvr. cité*, p. 16, note 1.

146. Une loi royale transmise par Festus (260, 9-11 L) énonce : *Si parentem puer uerberit, ast elle plorassit parens, puer diuis parentum sacer esto* « Si un enfant a frappé l'un de ses parents et que celui-ci s'est récrié, que l'enfant soit voué aux dieux des parents ». Traduction d'après C. SANDOZ, « Aspects du vocabulaire indo-européen de la parenté », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 41, 1987, p. 185-192 (p. 188).

ou bien de l'accusatif ou de l'ablatif du pronom personnel de deuxième personne du singulier, ou bien du subjonctif présent, troisième personne du singulier, du même verbe qui apparaît sous la forme *tatod*¹⁴⁷. Ce verbe *ted*, s'il fallait admettre son existence, soit serait coordonné à *sied* (« si la fille n'était pas gentille avec toi, et commettait un larcin [...] »), soit dépendrait de *opet* (parataxe du type *uolo uenias* ou *redeat oportet*). En outre, *ast* est ambigu, car cette conjonction serait en droit susceptible d'introduire soit une subordonnée hypothétique coordonnée (*si ... ast ...* « si ... et si ... »), soit une proposition principale (*si ... ast ...* « si ... dans ce cas ... »).

10. Interprétations fondées sur une segmentation *pacari* + *uois*

Bien que l'analyse de la séquence de lettres *PACARI* comme un infinitif présent passif nous semble hautement improbable, il nous faut discuter deux interprétations du texte qui admettent l'existence d'un tel infinitif, l'une (celle de G. DUMÉZIL) en raison de l'influence durable qu'elle a exercée sur la recherche, l'autre (celle de R. STEFANELLI) parce qu'elle offre la plus récente analyse globale de l'inscription. L'association de *iouesat* (*iurat*) et de *uirco* (*uirgo*) avait suggéré à G. DUMÉZIL que l'inscription faisait référence à une situation juridique, qui aurait été celle du mariage. L'analyse grammaticale de G. DUMÉZIL, certes fort astucieuse, consiste à isoler deux pronoms personnels, *nois* et *uois*, qui correspondraient, pour la fonction (mais non pour la forme), à *nōbīs* et à *uōbīs*. L'existence de ces formes pronominales serait étayée (directement pour *nois*, indirectement pour *uois*) par la forme *nis* transmise par Paul Diacre¹⁴⁸. Le savant défend l'idée que *uois* fait référence au « jeune couple conjugal » (désigné par *ted* et *uirco*), tandis que *nois* désignerait « les personnes qui ont pouvoir de contraindre la *uirgō* à devenir *cōmis*, c'est-à-dire son père, son tuteur ou ses tuteurs. » G. DUMÉZIL imagine que le jureur est l'un des tuteurs, qui pouvaient être amenés à agir énergiquement si la conduite de la *uirco* envers son mari laissait à désirer. G. DUMÉZIL, qui isole un subjonctif *asted* (prétendument *adstet*), aboutit à une séquence *adstet nobis ... pacari uobis*, dont il cherche à éclairer la syntaxe en confrontant une inscription de Lyon¹⁴⁹. Afin d'isoler un ablatif *ope*, G. DUMÉZIL n'hésite pas à supposer que le *I* placé après *NOIS* est une simple erreur, hypothèse qui paraît arbitraire. Comme alternative, il envisage une particule déictique comparable au /ī/ du démonstratif grec οὗτοςί, mais on comprend mal quel serait le rôle de cette particule dans le présent contexte. De *ope*, censé signifier « au moyen de », dépendrait un génitif écrit *TOITESIAI*, ce

147. Cette analyse de *ted*, que nous envisageons ici à titre de simple hypothèse, semble n'avoir jamais été prise en compte.

148. *Callim antiqui dicebant pro clam, ut nis pro nobis, sam pro suam, im pro eum* (Paul. Fest. 41, 6-7 L).

149. *CIL XIII 2016 : quod ille mi debuit facere, si fata bona fuissent, idem astat memoriam poni*, ce que G. DUMÉZIL, *ouvr. cité*, p. 17, traduit : « ce qu'il aurait dû faire pour moi, s'il m'avait heureusement survécu, ce même devoir m'échoit maintenant, à savoir qu'un monument lui soit élevé. » Sur le texte, voir aussi E. STAEDLER, « Astat », *Rheinisches Museum für Philologie* 91, 1942, p. 7-18. G. DUMÉZIL suppose une analogie avec la situation qu'évoquerait, à ses yeux, le vase du Quirinal, et dans laquelle, selon lui, le père ou les tuteurs se reconnaîtraient un devoir dont le contenu serait énoncé à l'infinitif passif : *adstet ... pacari uobis* (comme *astat... memoriam poni*).

qui est déjà en soi très douteux, puisque le génitif aurait probablement été en *-ās* à cette époque (ce que suggère l'archaïsme *pater familias*). Comme ce substantif au génitif ne correspond à rien de connu, G. DUMÉZIL s'est cru autorisé à admettre que le graveur a commis ici une ou plusieurs erreurs, et propose ainsi d'amender *TOITESIAI* en *toitelai* ou en *tuitelai*, ou encore en *toiteslai* ou *tuiteslai*¹⁵⁰. Le savant aboutit à la traduction suivante¹⁵¹ : « Si la jeune fille n'est pas de bon caractère (soumise, obéissante) envers toi, que ce soit à nous qu'il incombe (comme devoir), par le moyen de la tutelle, de faire en sorte que la paix soit établie pour vous ».

Mais, le cadre général ainsi posé, l'interprétation de G. DUMÉZIL se heurte, dans le détail, à de sérieuses objections factuelles et méthodologiques. Plusieurs chercheurs¹⁵² ont émis des doutes sur la légitimité même de corrections venant de philologues modernes, car l'inscription est très soignée, et elle présente des traces de retouches effectuées par le graveur lui-même partout où elles se justifiaient. Le plus embarrassant est que le savant est amené à postuler une variante « *tuitēla* » de *tūtēla*, certes comparable à *tuitus* en regard de *tūtus*, mais qui n'est nulle part attestée. Bien sûr, l'existence d'un tel doublet ne serait pas inconcevable en soi. Mais on sait aujourd'hui que les formations en *-itus* du type *monitus* (associé au causatif *moneo*) et *tacitus* (associé au statif *taceo*) remontent non pas à **-itos* comme on l'a longtemps cru, mais à **-etos*¹⁵³. En outre, la racine de *tueor* et des mots de sa famille comportait un vocalisme fondamental /u/, et non /o/¹⁵⁴. Par conséquent, la forme postulée par G. DUMÉZIL n'aurait dû être écrite ni **TOIT-*, ni **TUIT-*, mais **TUET-*, c'est-à-dire qu'elle aurait différé par trois caractères (U, E, L) de la forme réellement attestée (O, I, J). Si l'on ajoute que *pacari* et donc *uois* n'existent probablement pas, c'est l'ensemble de l'hypothèse de G. DUMÉZIL qu'il faut abandonner¹⁵⁵. On se voit donc également dans la nécessité d'écarter l'interprétation de F. COARELLI, qui voulait mettre en relation le vase de Dressel avec le culte de la déesse Tutela, puisque l'inscription ne contient aucun mot apparenté à ce théonyme.

Dans une étude récente, Rossana STEFANELLI a divisé la deuxième ligne comme suit : *asted noisi op(e) et oit(e) esiai pacari uois*. *Noisi* signifierait « apud nos » et serait une forme élargie de l'ancêtre du *nis* transmis par

150. Dans ce dernier cas, il faudrait admettre que les substantifs en *-ēla* procèdent de **-es-lā-*, ce qui permettrait de supposer que la méprise du graveur était vénielle, puisqu'elle n'aurait consisté qu'en l'omission d'une barre au bas du jambage du L.

151. G. DUMÉZIL, *Mariages indo-européens. Suivi de Quinze questions romaines*, Paris, Payot, 1979, p. 96.

152. A. E. GORDON, *art. cit.*, p. 69 ; L.-C. PRAT, *art. cit.*, p. 317 (note 1).

153. Voir en dernier lieu V. MARTZLOFF, « *Domū, secuī, cubū* : sur les verbes latins en °Cāre formant un parfait en °Cuī », dans G. V. M. HAVERLING (ed.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century. Acts of the 16th International Colloquium on Latin Linguistics, Uppsala, June 6th-11th, 2011*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 2015, p. 59-72 (p. 60-61).

154. On pose une racine **rewH-*. Pour la reconstruction de cette racine, voir Ch. de LAMBERTERIE, *Les Adjectifs grecs en -vç. Sémantique et comparaison*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1990, p. 174-178.

155. Plusieurs auteurs ont dressé un bilan critique de l'hypothèse de G. DUMÉZIL : L.-C. PRAT, *art. cit.* ; P. FLOBERT, *art. cit.*, p. 530-531, qui parle de « fragile édifice d'hypothèses linguistiques inconsistantes » (note 18) ; T. BOLELLI, *art. cit.*, p. 208-209 ; F. MARCO SIMÓN et G. FONTANA ELBOI, « *Sponsio* matrimonial en la Roma arcaica : el vaso de Duenos », *Revue internationale des Droits de l'Antiquité* 43, 1996, p. 213-267, en particulier p. 222-223.

un abrégiateur de Verrius Flaccus¹⁵⁶. R. STEFANELLI interprète la séquence *OPETOIT* comme *ope et oite*, en supposant que deux voyelles de timbre [e] consécutives et séparées par une frontière de mots pouvaient être notées par une unique lettre *E*, et cela à deux reprises. La chercheuse y voit deux formes d'ablatifs, dont la désinence remonterait, selon elle, non pas à celle d'un locatif en **-i* bref avec une ouverture très ancienne de /i/ en /e/, mais à celle d'un instrumental. Mais ce dernier point est difficile à admettre, car la finale d'instrumental aurait été recharacterisée par /d/, même dans la période la plus ancienne de la langue latine. Le premier élément serait identique au substantif *ops* du latin littéraire et ferait référence à la dot¹⁵⁷. La forme *oite*, postulée par R. STEFANELLI, appartiendrait au paradigme d'un nom-racine présumé qui serait **oiss* (< **oit-s*), gén. **oit-es*, apparenté à *utor* et au substantif *usus*. On remarquera toutefois (sans que cela soit une objection décisive, nous le reconnaissons) que ce nom-racine n'a laissé aucune trace en latin¹⁵⁸. *Esiai* serait le datif féminin singulier de l'anaphorique, et *esiai pacari uois* signifierait¹⁵⁹ « tu veux que la convention soit passée en sa faveur. » Le sens contextuel de l'infinitif serait à déduire non pas de celui de *pacare*, mais de *pacere*, au sens de « passer un accord »¹⁶⁰. R. STEFANELLI pense que *pacari* fait référence ici à la restitution de la dot. L'inscription ferait allusion à un mariage dont la convention serait annulée si la *uirco* ne se montrait pas *cosmis*. Dans cette perspective, il faudrait traduire¹⁶¹ « Qu'elle reste (*asted*) dans sa maison d'origine (*noisi*). Tu veux (*uois*) qu'un accord soit réalisé (*pacari*) en sa faveur (*esiai*) avec ses biens (*ope*) et leur usufruit (*et oite*). » Néanmoins, les analyses proposées par R. STEFANELLI pour plusieurs des formes prises isolément (*noisi*, *ope*, *oite*, *pacari*, *uois*) renferment trop de difficultés, en particulier sur le plan morphologique, pour que l'interprétation de l'ensemble soit convaincante.

156. L'auteur pose **nois-ī*, avec une particule déictique qui serait identique à celle qui se trouve dans *haec, istaec* (nt. pl.), et suppose que la particule déictique confère à *noisi* la valeur d'un « nous exclusif », ce qui paraît bien spéculatif. À titre d'alternative, R. STEFANELLI propose de rattacher *noisi* au thème pronominal conservé en latin sous les formes figées *nam, enim, nempe*. R. STEFANELLI n'exclut toutefois pas que *noisi* puisse contenir une désinence de locatif pluriel en **-oisi*, de sorte que **n-oisi* signifierait « chez eux », mais cela est malaisément conciliable avec le fait que /i/ bref final est déjà tombé dans la désinence primaire *-t* (< **-ti*) de *iouesat*.

157. À l'appui de cette hypothèse, R. STEFANELLI relève des associations syntagmatiques entre la famille de *dos* et celle de *ops*, notamment chez Térence, Valère Maxime et Frontin : *Sed id quod lex iubet / dotem daretis, quaereret alium uirum. / Qua ratione inopem potius ducebat domum ?* (Ter. *Phorm.* 296-298) ; *inopes dotum filias* (Val. Max. 4, 4, 11) ; *ut filiam eius inopem senatus ex publico dotauerit* (Frontin. *Str.* 4, 3, 15).

158. L'infinitif présent *ūtī* du verbe déponent *ūtōr* n'autorise pas, en lui-même, à supposer mécaniquement l'existence d'un tel nom-racine, même s'il reste vrai que la terminaison de l'infinitif en *-ī* (< **-ei*) remonte à une terminaison de datif singulier de noms-racines réinterprétés comme formes verbales et intégrés secondairement au paradigme du verbe.

159. R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 220, écrit « vuoi che si attui il patto a suo favore. »

160. Les emplois de ce verbe sont illustrés par la Loi des Douze Tables (l'édition de D. FLACH, *ouvr. cité*, p. 43, 52, donne tantôt *pag-*, tantôt *pac-*) : *ubi pagunt, orato* (I, 6) ; *ni (ita ?) pagunt* (I, 7) ; *si membrum rupit, ni cum eo pacit, talio esto* (I, 13).

161. La formulation de R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 206, est la suivante : « Rimanga nella casa di origine. È tua volontà che il patto in suo favore sia attuato con i beni (produttivi) e con il loro uso. » Ou encore (p. 229) : « Resti nella casa d'origine. Tu acconsenti a dar seguito al patto in suo favore con i beni e il loro uso. »

Répétons que le segment *PACARI*, en dépit des apparences, ne peut pas s'analyser comme un infinitif présent passif.

11. Interprétations fondées sur une segmentation *paca + riuois*

Puisque l'analyse de la suite de lettres *PACARI* comme un infinitif passif paraît impossible, il convient d'envisager un découpage différent de la *scriptio continua*. Une solution prometteuse a été proposée par Dieter Hubertus STEINBAUER¹⁶². Le chercheur extrait un impératif *PACA* et un ablatif pluriel *RIUOIS*¹⁶³ (à rattacher à *rīuus*), ce qui conduirait à une traduction « fais la paix, apaise de tes flots (de parfums ?), de tes effluves » (l'auteur écrit : « schaffe Frieden / besänftige durch die Güsse »). La nouvelle segmentation de STEINBAUER a été admise par la plupart des linguistes, et elle nous semble exacte. Néanmoins, tous les chercheurs n'ont pas été convaincus. Des doutes, en eux-mêmes légitimes, ont été exprimés par A. CHRISTOL, qui estime qu'une traduction « apaise-la avec des flots (de parfum) » n'est guère satisfaisante¹⁶⁴. À nos yeux, la segmentation de D. H. STEINBAUER peut être retenue, mais la traduction doit en être modifiée, car, d'une part, rien ne prouve que l'ablatif *riuois* dépende syntaxiquement de *paca*. On ne peut pas exclure que *riuois* se rattache à une autre forme verbale (par exemple un participe) qui se cacherait à la deuxième ligne. D'autre part, il resterait en outre à s'interroger sur le référent de *riuois* employé ici dans un sens métaphorique. S'agit-il réellement d'un *liquide* que renfermerait le vase triple ? Mais la morphologie du vase pourrait inviter à penser qu'il renfermait moins une huile parfumée sous forme liquide qu'une crème aromatisée assez compacte ou une sorte de pommade. Ou s'agit-il plutôt d'un onguent ou parfum obtenu par dissolution d'une poudre contenue dans le vase ? Ou bien doit-on prêter un sens égrillard au mot¹⁶⁵ ? Ou bien faut-il comprendre « apaiser » (au moyen d'une liqueur) par référence aux vertus supposées de la substance, censée guérir la *uirco* de sa mauvaise humeur¹⁶⁶ (*nei ... cosmicis*) ? L'allusion à une libation ne serait pas inconcevable. En tout cas, les parfums (si c'est bien à des parfums que *riuois* fait allusion) jouaient un rôle dans la symbolique de l'érotisme et du mariage¹⁶⁷. En fait, il est difficile de déterminer si

162. D. H. STEINBAUER, *Etymologische Untersuchungen zu den bei Plautus belegten Verben der lateinischen ersten Konjugation. Unter besonderer Berücksichtigung der Denominative, Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Universität Regensburg*, Altendorf b. Bamberg, Druckerei Gräbner, 1989, p. 35.

163. La même terminaison se retrouve dans le syntagme *kom meois sokiois* du vase du Garigliano.

164. A. CHRISTOL, *Des mots et des mythes*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 181.

165. En réalité, l'interprétation obscène d'après laquelle *riuois* ferait allusion à la semence du prétendant ne nous semble pas la plus vraisemblable. Mais une lecture grivoise ne serait pas entièrement exclue, car on employait volontiers des parfums lors des préludes des ébats sexuels, comme on le voit chez Aristophane, notamment dans *Lysistrata* (938-947).

166. Certaines crèmes opiacées étaient destinées à provoquer une « extase aussi bien religieuse qu'érotique ». Voir D. FRÈRE, *art. cité*, p. 110-111, avec bibliographie. Mais, bien sûr, rien ne prouve que cela soit vrai dans le cas du vase de Dressel.

167. D. FRÈRE, « Gestes quotidiens pour un parfum d'immortalité », dans L. BODIQU, D. FRÈRE et V. MEHL (edd.), *L'Expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 195-212, spécialement p. 205.

c'est la *uirco* qui est censée recevoir ce parfum, car peut-être le vase n'a-t-il pas pour vocation de servir à parfumer la donzelle (contrairement à ce qu'on suppose généralement), mais bien le propriétaire du vase lui-même ; et peut-être la jeune femme se montre-t-elle peu amène (*cosmis*) parce qu'elle est incommodée par les mauvaises odeurs de son prétendant. Le destinataire du don qu'est le *duenoi* serait invité à apaiser (*paca*) la femme qu'il convoite en se parfumant *lui-même*¹⁶⁸ pour chasser ses propres odeurs et se rendre ainsi désirable. Rappelons qu'on ignore si le passage vante les mérites du vase lui-même ou des substances qu'il renferme¹⁶⁹. On voit donc à quel point l'expression *paca riuois* est d'interprétation ambiguë.

R. STEFANELLI¹⁷⁰ cite la segmentation de D. H. STEINBAUER, mais ne l'adopte pas, sans toutefois proposer une contre-argumentation décisive. De plus, R. STEFANELLI pense pouvoir sauver l'analyse de *UOIS* comme ancêtre de *uīs* (« tu veux ») en reconstruisant **wei-* et en supposant un changement de **we* en **wo*. Une telle évolution est certes attestée dans la forme écrite *SUODALES* du Lapis Satricanus, l'ancêtre de *sodālis*, avec un développement phonétique **swe-* > **swo-* > *so-* qu'il faut postuler également dans *soror* (issu de **swesōr*). Malheureusement, cette hypothèse est contredite par le maintien de /we/ dans *iouesat*. Rappelons que W. COWGILL¹⁷¹ avait déjà lucidement souligné que *uois* ne pouvait pas appartenir au paradigme archaïque du verbe *uelle*, et que l'inscription du *duenos* ne contenait pas d'infinitif **pacari*.

À notre connaissance, trois interprétations globales de la deuxième ligne, fondées sur la division du texte en *paca* suivi de *riuois*, ont été proposées : celle de Heiner EICHNER en 1990, celle d'Eva TICHY en 2004, et celle de Jón Axel HARDARSON en 2011. Nous regroupons les tentatives de H. EICHNER et de J. A. HARDARSON, car elles ont pour point commun d'accepter l'existence d'une conjonction de subordination *noisi*. H. EICHNER isole une forme verbale écrite *OPETOIT*, dans laquelle il identifie le radical du verbe latin *petere*, précédé d'un préverbe *op-* (apparenté à *ob*), et suivi d'un élément *-oi-* qui serait identique au marqueur d'optatif *-oi-* des verbes thématiques du grec¹⁷². Il aboutit à une traduction qui serait, en substance, « si elle ne volait pas dans tes bras, concilie-la-toi par l'odeur du parfum ». Cette interprétation, certes élégante, se heurte à deux objections : d'une part, les langues italiques ne possèdent pas d'autre trace de cet élément *-oi-* d'optatif et, d'autre part, on attendrait une désinence secondaire *-d* (et non une désinence primaire *-t*). En dépit de ces difficultés, cette analyse du segment *OPETOIT* a

168. C'est peut-être ainsi qu'il faudra comprendre le syntagme discontinu *oites ... riuois* que nous dégagerons.

169. Voir en ce sens COLONNA, *art. cité*, p. 167. Mais, en réalité, aussi bien le vase que la crème parfumée devaient avoir un coût relativement faible.

170. R. STEFANELLI, *art. cité*, p. 215 (note 33). La segmentation *paca riuois* est mentionnée avec scepticisme par T. BOLELLI, *art. cité*, p. 212, mais l'auteur ne prend pas la peine de donner les raisons de ses doutes.

171. Voir W. COWGILL, « The source of Latin *uīs* 'thou wilt' », *Die Sprache* 24, 1978, p. 25-44, en particulier p. 28-30, repris dans J. S. KLEIN (ed.), *The Collected Writings of Warren Cowgill*, Ann Arbor, Beech Stave Press, p. 251-266, en particulier p. 253-255.

172. H. EICHNER, *art. cité*, p. 213-214, 234-235.

été acceptée par quelques chercheurs¹⁷³. Quant à J. A. HARDARSON, il analyse le segment *OITESIAI*, censé noter [*oitez(i)yai*] (avec un *-a-* long à l'origine, mais qui a pu être abrégé), comme un infinitif moyen. Mais l'existence du suffixe d'infinitif **-d^hyāi* qu'il reconstruit comme source de la terminaison *-z(i)yai* (avec remplacement de **δ* issu de l'occlusive dentale aspirée par **z*, sous l'influence de l'infinitif actif en **-zi < *-si*) n'est pas confirmée par les données comparatives¹⁷⁴. De plus, après recharacterisation par le *-r* typique des terminaisons passives, ce prétendu infinitif aurait évolué en **uterier*, qui n'existe précisément pas (la forme usitée en latin archaïque était *utier*). L'interprétation de la séquence *OITESIAI* comme un infinitif présent moyen doit donc être rejetée¹⁷⁵.

Dans une étude ingénieuse, qui a suscité un certain engouement, E. TICHY a isolé un terme *OISI*, qui serait l'infinitif athématique actif de l'ancêtre de *ūtor*¹⁷⁶. Ce verbe serait attesté à deux reprises, à l'infinitif (*oisi*) et à l'impératif (*oit*). *Oisi* dépendrait d'un verbe *opet*, qui serait apparenté à *optare*, et dont l'existence est admise par J. A. HARDARSON également. Il faudrait donc segmenter *ast ted n'oisi opet oit esiai paca riuois*, et comprendre : « et si elle ne choisit pas de te prendre, prends (cela) pour elle, satisfais(-la) par des émissions de liquide » (E. TICHY n'exclut pas une interprétation obscène de *riuois*). Cette analyse aurait certes l'avantage de livrer une figure étymologique supplémentaire, mais l'existence d'un tel paradigme athématique est douteuse. De plus, des formes du type *utunto* sont certes attestées, mais il n'est pas licite d'en déduire l'existence d'un paradigme actif en dehors de l'impératif futur à date ancienne¹⁷⁷. Enfin, pour aboutir à la traduction proposée par E. TICHY, on attendrait plutôt que la négation élidée *n(e)* qu'elle postule soit placée devant *opet*, et non devant *oisi*, même si cette dernière objection n'est pas décisive. Au bout du compte, la segmentation proposée par E. TICHY ne paraît pas démontrable.

12. Vers une nouvelle piste interprétative

Puisque plusieurs chercheurs ont tenté de retrouver dans la séquence de trois lettres *OIT* le radical du verbe latin *ūtor*, il convient de rechercher dans l'inscription la graphie d'une forme qui soit l'ancêtre d'un élément du paradigme de *utor* réellement attesté dans le corpus du latin littéraire. Comme *utor* est un verbe déponent, il possède un participe présent de forme

173. AINSI M. JANSE, « La loi de Wackernagel et ses extensions en latin : à propos de la collocation pronominale chez Pétrone », *Techniques et Méthodologies Modernes Appliquées à l'Antiquité* 1, 1994, p. 107-146 (p. 110). On trouvera une présentation de l'hypothèse de H. EICHNER chez D. URBANOVÁ et V. BLÁŽEK, *Národy Starověké Itálie, jejich jazyky a písmo*, Brno, Host, 2008, p. 92-93.

174. B. FORTSON, *art. cité*, p. 108-110, énumère plusieurs objections légitimes contre cet infinitif **oitesiai*.

175. Précisons qu'il faut également rejeter l'existence d'un infinitif présent actif *oites* envisagée par R. GODEL, *art. cité*, p. 104.

176. E. TICHY, « Gr. οἴσειν, lat. *ūit* und die Mittelzeile der Duenos-Inschrift », *Glotta* 78, 2004, p. 179-202, spécialement p. 196-200. Sur la famille indo-européenne de ce verbe, voir H. C. MELCHERT, « Luvian Evidence for PIE **H₃eit-* 'take along ; fetch' », *Indo-European Studies Bulletin* 12/1, 2007, p. 1-3.

177. P. FLOBERT, *Les Verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, Les Belles lettres, 1975, p. 285-286.

active *utens*. Or Rudolf THURNEYSSEN¹⁷⁸ et Rudolf MERINGER¹⁷⁹ avaient jadis formulé l'hypothèse séduisante d'après laquelle *OITES* représenterait la notation de l'ancêtre du participe *ūtēns*. Dans ce cas, la graphie *OITES* pourrait correspondre à [oiteⁿss] (issu de *oit-ent-s)¹⁸⁰ avec une consonne nasale affaiblie et non notée (peut-être avec nasalisation de la voyelle). À titre de parallèle, on songera à la graphie *COSOL* (pour *cōnsul*), et le falisque archaïque livre *ffiffiqod*¹⁸¹. A. GOETZE estimait que *COSMIS* pouvait refléter **konsmis*, et avait précisément comparé l'absence de la nasale devant /sm/ avec *OITES*, qu'il ramenait à **oitens* (< **oitents*)¹⁸². L'analyse de R. THURNEYSSEN, que nous proposons de réhabiliter, conduit à un découpage *OITES* / *IAI* / *PACA*, ce qui implique l'existence d'un mot écrit *IAI*. Il se trouve que l'existence d'un élément **iyāy* a été admise récemment par M. WEISS pour expliquer le premier élément de l'adverbe ombrien *iepi*, attesté sur la troisième des Tables Eugubines (Tig III, 21)¹⁸³. La subordonnée *ap vuku kukehes* « quand tu approcheras du bosquet » est suivie de sa régissante, introduite par l'adverbe *iepi*, qui pourrait signifier « en chemin » ou « à un moment donné » ou encore « alors ». Du point de vue de la phonétique historique, l'élément *ie-* est certes susceptible de plusieurs explications, mais, comme le suggère M. WEISS, la reconstruction **iyāy* semble la plus probable. On posera *iepi* < **iyāy k^wid*. Notre hypothèse est que le **iyāy* postulé par M. WEISS pour rendre compte de *iepi* est également la source du segment *IAI* de l'inscription du Quirinal. Ce *iai* s'analyserait donc comme le locatif féminin singulier du même déictique qui apparaît en latin sous la forme de l'accusatif féminin singulier dans l'adverbe de temps *iam* « déjà ». On retrouve ainsi les *membra disjecta* d'un même paradigme de démonstratif, dont certains éléments ont été figés en adverbe par lexicalisation. Rappelons que la même terminaison de locatif féminin singulier se retrouve en sabellique dans la conjonction de subordination *svai* (*svai, suae*) « si » de l'osque et *suai* du sud-picénien (dans *suaipis*, ST Sp TE 1). Ce *iai* du latin archaïque signifierait « dans ces circonstances », « dans ce cas » ou « alors » et pourrait faire couple avec *nei* (si ... ne ... pas ..., alors ...). Il convient néanmoins de rester prudent en ce qui concerne l'analyse syntaxique : rien n'empêche, à ce stade

178. R. THURNEYSSEN, *art. cité*, p. 198, 212. Son analyse a été rejetée par H. EICHNER, *art. cité*, p. 235, mais sans raison décisive.

179. R. MERINGER, « Wörter und Sachen. V. », *Indogermanische Forschungen* 21, 1907, p. 277-314, en particulier p. 307.

180. Le *-en-* peut remonter soit à un degré plein du suffixe, soit à un degré zéro (avec vocalisation de la sonante nasale).

181. Il s'agit de l'inscription *LinFa* 1. On admet parfois que le même document renferme un composé *idupes*, dont le deuxième élément contiendrait la racine du verbe latin *pendeo*. Si c'était le cas, la notation *-pes* de *-pens* (< **-pend-s*, comme dans *libripens*) fournirait un parallèle remarquable à notre analyse phonographématique de *oites*. Signalons *parui ponderis argentum* (Val. Max. 4, 4, 11), mais ce « parallélisme » est peut-être trompeur. En fait, nous estimons que l'existence d'un mot *idupes* est très incertaine (car l'élément *idu-* serait inexplicable, vu qu'une comparaison avec *endo* serait difficile sur le plan phonétique, en raison du *i-* initial à une date aussi ancienne), et plusieurs chercheurs prennent maintenant en considération une segmentation *fit / aidupes*, au lieu de *fitā / idupes*. Voir, en dernier lieu, B. MACHAJDIKOVÁ, « L'or (*aurum*), l'argent (*argentum*) et l'orichalque (*aurichalcum*). Étude lexicale de trois désignations latines de métaux précieux », *Graecolatina et Orientalia* 35-36, 2014, p. 33-66, en particulier p. 34-35.

182. A. GÖTZE, « Relative Chronologie von Lauterscheinungen im Italischen », *Indogermanische Forschungen* 41, 1923, p. 78-149, en particulier p. 148.

183. M. WEISS, *Language and Ritual in Sabellian Italy*, Leyde — Boston, Brill, p. 144-145.

de l'analyse, que le verbe de la proposition principale associée à la proposition conditionnelle introduite par *nei* soit non *paca*, mais *opet*¹⁸⁴ ; ce serait alors à cette principale que ferait référence l'adverbe anaphorique *iai* signifiant « dans ce cas ». En outre, du point de vue de l'ordre des mots, notre analyse n'implique pas que *iai* soit le premier élément de la proposition à laquelle il appartient. On pourrait donc supposer que *riuois* dépend syntaxiquement du participe *oites* (ce qui serait plausible dans la mesure où *utor* se construit avec l'ablatif). On traduirait, de façon purement littérale : « alors (*iai*) fais la paix¹⁸⁵ (*paca*) en utilisant (*oites*) les écoulements¹⁸⁶ (*riuois*). » Le participe *oites* serait donc apposé au sujet implicite de l'impératif *paca*. Sur le plan stylistique, il est possible de citer, comme autres exemples de participes présents au nominatif, apposés au sujet d'un verbe, les formes *DIFEIDENS* et *TIMENS*, attestées sur l'inscription, composée en vers saturniens, des *Vertuleieis* (*CIL* I² 1531)¹⁸⁷. La disjonction *oites* ... *riuois* trouverait un parallèle, à l'époque archaïque, dans *soc[iai]* ... *karai* (inscription falisque dite de Cérès, *LinFa* 1)¹⁸⁸.

L'analyse que nous avons proposée aurait pour avantage de procéder par strictes équations lexicales à l'intérieur du domaine italice (*oites* et *utens*, *paca* et *paca*, *riuois* et *riuus* ; latin *iai* et ombrien *iepi*). En revanche, nous ne sommes pas parvenu à fournir une analyse cohérente de la première partie de la deuxième ligne. Nous admettons l'existence des formes *ast*, *ted* et *opet*. Mais *ted* est ambigu, puisqu'il pourrait s'agir soit d'un pronom personnel, soit du subjonctif présent du verbe attesté sous la forme *tatod* à la troisième ligne¹⁸⁹. Le segment *NOISI* est délicat. S'il fallait admettre une segmentation *n(e) oisi* (avec négation élidée), cet *oisi* pourrait s'analyser soit comme un infinitif athématique /oissi/ (comme le voulait E. TICHY, mais cela reste problématique), soit comme le génitif singulier du participe en *-to- de *utor*, réalisé comme /oissi/. *Opet* serait la troisième personne du singulier ou du pluriel d'un verbe conjugué à l'indicatif présent (ou à l'indicatif futur). Mais *opet* est-il apparenté à *ops*, à *opus* (auquel cas il s'agirait d'un statif) ou à *optare* (et au verbe ombrien *upetu*) ? Une piste de recherche (parmi d'autres) consisterait à repérer une construction syntaxique du type *me* (acc.) *paenitet erroris mei* (gén.), en interprétant *opet* comme un verbe (de deuxième conjugaison, statif) impersonnel : « et si ton désir / ton envie / ton choix / ton intérêt (?) se porte sur ... » ou « si tu as besoin de ... ». Il serait également

184. *Opet* pourrait être le verbe de la principale si le verbe de la deuxième subordonnée était *ted* « si elle déroba », ou si *ast* introduisait la principale elle-même (et non une deuxième proposition conditionnelle).

185. Les deux traductions « fais la paix » ou « apaise » sont concevables. Le choix ne peut dépendre que de l'interprétation globale du texte.

186. Le sens contextuel reste obscur. *Riuois* pourrait désigner des « flots » de liquide, ou, par image, correspondre à « effluves ».

187. Sur ce texte (beaucoup plus récent), on consultera P. KRUSCHWITZ, *Carmina Saturnia Epigraphica*, Stuttgart, Steiner, 2002, p. 116-125, ainsi que V. MARTZLOFF, « La préhistoire sémantique de *licet* et de sa famille (*licēre*, *licērī*, *pollicērī*, *pollūcēre*) : du lexique des enchères à l'expression de l'offrande », dans B. BORTOLUSSI et P. LECAUDÉ (edd.), *La Causativité en latin*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 27-65, spécialement p. 56-57.

188. Voir C. WATKINS, *How to Kill a Dragon. Aspects of Indo-European Poetics*, New York — Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 127-128.

189. À vrai dire, nous privilégions l'interprétation de ce *ted* comme un pronom, non comme un verbe.

envisageable d'analyser *opet* comme un verbe personnel, construit avec un accusatif objet (*ted*) et un génitif de prix. Autre possibilité, si *opet* (< **op-* + *-ē-*) était à *optare* ce que *habet* est à *habitare*, et si ce verbe (impersonnel ?) se construisait avec le subjonctif sans subordonnant (parataxe du type *redeat oportet*), alors *ted*, analysé comme un subjonctif, pourrait dépendre de *opet*¹⁹⁰. Mais, en dépit de ces multiples possibilités théoriques, aucune solution pleinement satisfaisante n'est en vue à l'heure actuelle. Le point important pour la suite de notre argumentation, qui portera sur le rythme du texte, est d'avoir pu procéder à la segmentation en mots.

13. Aspects poétiques et rythmiques

H. EICHNER avait défendu l'idée que l'inscription du Quirinal était métrique, et qu'elle reposait sur un rythme quantitatif de type iambique¹⁹¹. Dans son livre récent consacré à la métrique italique, A. MERCADO, prudent, a préféré ne pas traiter l'inscription du *duenos*¹⁹². Selon nous, la quantité vocalique n'intervient pas dans le schéma rythmique, tandis que l'accent de mot joue un rôle primordial. Précisons d'emblée que les principes que nous tâcherons de dégager dans la suite sont valables pour la poésie italique (latin, falisque, sud-picénien)¹⁹³ la plus ancienne uniquement, et nous ne prétendons en aucun cas qu'ils s'appliquent tels quels au vers saturnien de l'époque républicaine¹⁹⁴. Rappelons qu'en latin archaïque de la période dite « pré-littéraire » (contrairement à ce qu'on observe en latin classique), l'accent d'un mot tonique se trouvait systématiquement sur sa syllabe initiale¹⁹⁵. Reprenons le texte en le répartissant en six unités syntaxiques, et en notant par un accent aigu les voyelles dont le caractère tonique paraît certain, et par un accent circonflexe les voyelles dont l'accentuation appelle

190. Soulignons que si *ted* devait s'analyser comme un verbe, et non comme un pronom, on pourrait soupçonner que la rédaction vise à un cryptage délibéré. L'idée d'un « cryptage volontaire » a été explicitement envisagée par P. FLOBERT, *art. cité*, p. 530.

191. H. EICHNER, *art. cité*, p. 210. On consultera encore la synthèse de H. EICHNER, « Il contributo greco ed italico allo sviluppo della poesia romana arcaica alla luce delle fonti recentemente scoperte », dans *Lingue e culture in contatto nel mondo antico e altomedievale, Atti dell'VIII convegno internazionale di linguisti tenuto a Milano nei giorni 10-12 settembre 1992*, R. B. FINAZZI et P. TORNAGHI (edd.), Brescia, Paideia, 1993, p. 297-321, en particulier p. 309-311. L'hypothèse d'un rythme iambique se trouve déjà chez J. F. K. DIRICH, *ouvr. cité*, p. 75. Toutefois, cette analyse iambique se heurte au fait que la première syllabe de *riuois* devait être longue, comme l'indique le latin classique.

192. A. MERCADO, *Italic Verse. A Study of the Poetic Remains of Old Latin, Faliscan, and Sabellian*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 2012, p. 35 (note 17). On trouvera dans ce livre novateur l'ensemble de la bibliographie concernant la métrique italique archaïque, ce qui nous dispense de la reprendre ici.

193. Il convient peut-être d'ajouter le vénète, puisque les inscriptions archaïques *MLV 75 ter* et *MLV 123* semblent présenter des limites de mots après chaque séquence de sept syllabes, exactement comme *ST Sp TE 2* (et *ST Pg 10*, plus tardif).

194. Il n'est pas exclu que la quantité vocalique joue un certain rôle dans le saturnien de l'époque républicaine. Mais l'inscription du *duenos* ne semble pas être composée en saturniens (si l'on entend par *saturnien* le vers employé par Livius Andronicus), contrairement à une opinion émise par plusieurs auteurs, comme F. BÜCHELER, *art. cité*, p. 243-244, H. OSTHOFF, *art. cité*, p. 481, et G. PENNISI, « Il tri-vaso di 'Duenos' », *Studi Latini e Italiani* 6, 1992, p. 7-44 (p. 40).

195. C'est cette position initiale qui explique les altérations de timbre en syllabe intérieure, illustrées par *perficere* et *percipere* en regard de *facere* et *capere* (l'altération du *-a-* bref intérieur s'est produite à une époque où l'accent se trouvait encore sur le préverbe), ou par *inermis* en regard de *arma*.

un commentaire. Les parenthèses vides qui suivent le *n-* de *noisi* indiquent que nous ne nous prononçons pas sur l'existence d'une frontière de mots (*n(e) oisi* avec élision) à cet endroit. Nous considérons que *duenos* et *duenoi* sont des dissyllabes, et que la préposition *en* est atone. On obtient : 1. *ioue-sat déiuos qôî mêd mîtat* ; 2. *nêi têd êndo cósmis uírco síed* ; 3. *âst têd n() ôisi ôpet* ; 4. *ôites îai páca riuois* ; 5. *duénos mêd fêced en mánom méinom duénoi* ; 6. *nê mêd málos tátod*.

En nous appuyant sur les développements, assez remarquables, qu'A. MERCADO a consacrés au statut accentuel des mots-outils, nous devons admettre une hétérogénéité de nature entre *accent de langue* et *accent de mètre*. Alors que le mètre est fondé sur une opposition binaire entre syllabes atones et syllabes toniques, la langue parlée comporte différents degrés : certains mots sont entièrement atones, comme certaines conjonctions ou certaines formes des pronoms personnels (du moins quand ils ne sont pas emphatisés), d'autres sont pleinement accentués, tandis que certains mots-outils ont une accentuation intermédiaire. La syllabe susceptible de porter l'accent d'intensité intermédiaire dans un tel mot, si elle était entourée de deux syllabes atones, pouvait compter comme pleinement accentuée *du point de vue de la métrique accentuelle* et donc assurer le rôle de temps fort. Cette réalisation est donc réglée par le « principe d'accentuation relative » (*relative stress principle*)¹⁹⁶. Commençons par observer que les pronoms personnels *med* (après *qoi*, *duenos* et *ne*) et *ted* (après *nei* ; mais l'analyse du *ted* qui suit *ast* est ambiguë, car l'interprétation de ce *ted* comme verbe serait possible) apparaissent systématiquement en deuxième position d'unité syntaxique. Cette caractéristique constante suggère que ces deux pronoms sont atones et qu'ils apparaissent régulièrement dans la position dite de Wackernagel. Nous supposons encore que *qoi* et *nei* possédaient l'accentuation intermédiaire des mots outils. Puisque *qoi* et *nei* sont suivis d'une syllabe atone et qu'ils ne sont pas précédés d'une syllabe tonique, ils peuvent compter comme syllabe tonique du point de vue de la métrique accentuelle. Il est possible (mais non sûr) que *ast* et *ne* se comportent comme *qoi* ou *nei*. Nous admettons que la postposition *endo* était tonique, car d'après Priscien (*Inst.* 3, 52, 19-25 Keil), *sine* était accentué sur l'initiale quand il fonctionnait comme *postposition* (*te sine*). Un point important de notre analyse réside dans le caractère dissyllabique de ce qui est écrit *IAI*. Nous admettons que le monosyllabe *iam* « déjà » (qui est apparenté à *iai*) remonte à une forme dissyllabique **iyām*, qui a secondairement subi une réduction syllabique **iy > *y*¹⁹⁷. Nous supposons que ce dissyllabe fonctionnait ici comme un mot-outil à accentuation intermédiaire. De même, *sied* comporte deux syllabes. S'il fallait admettre que *sied* présente une accentuation intermédiaire (plutôt que pleine), sa première syllabe fonctionnerait clairement comme un temps fort, puisqu'elle est entourée de syllabes atones, à sa gauche comme à sa droite.

196. Sur cette notion, voir A. MERCADO, *ouvr. cité*, p. 113-115.

197. La possibilité d'une telle réduction **iy- > *y-* est confirmée par le verbe latin *iuuāre* « aider », dont le *i-* initial note une consonne. Or ce thème de présent remonte à un verbe à redoublement **h_xi-h_yuh_y-* (avec deux laryngales *h_x* et *h_y*, dont nous ne précisons pas ici la qualité), ce qui implique une réduction de **iyuw-* (issu régulièrement de **h_xi-h_xuh_y-* en **yuw-*).

Tout en étant dans l'incapacité de proposer une analyse morphosyntaxique du début de la deuxième ligne (à la différence de nos devanciers qui s'étaient montrés plus optimistes), nous supposons que *ASTED* se divise en *ast ted*, et que *OPET* correspond à une forme verbale (quel qu'en soit le sens exact et quelle qu'en soit la construction syntaxique). La forme *ted* ainsi isolée après *ast* est ambiguë, puisqu'il peut s'agir en théorie aussi bien d'un pronom personnel comme dans *ted endo* (auquel cas *ted* serait atone), que du subjonctif présent associé à *tatod*. Nous mentionnons cette option ici (sans prendre parti) seulement pour préciser que, s'il fallait la retenir, alors il serait quand même possible de maintenir l'analyse comme syllabe atone du point de vue de la métrique, en vertu du « principe de la collision » (ou du *clash*, comme dit A. MERCADO)¹⁹⁸ : la première de deux syllabes accentuées consécutives peut fonctionner comme une syllabe atone dans un schéma métrique accentuel, si elle appartient à un monosyllabe et si elle est censée figurer dans un temps faible. Cette hypothèse serait toutefois plus facile à accréditer si le /o/ de *n()**oisi* était pleinement accentué, donc si l'on admettait l'existence d'une forme verbale écrite *oisi* (participe au génitif ou infinitif). En appliquant ce principe de l'accentuation relative, on aboutit au schéma accentuel suivant (où l'accent aigu note l'accent de *mètre*) :

1. *ióuesat déiuos qóì med mítat*
2. *néi ted éndo cósmis uírco sied*
3. *ást ted n()óisi ópet*
4. *óites íai páca riuois*
5. *duénos med féced en mánom méinom duénoi*
6. *né med málos tátod*

Selon notre hypothèse, l'inscription se compose de deux ensembles (que nous pourrions appeler *strophes*) comportant chacun trois segments rythmiques (nommons-les conventionnellement *vers*), tels que le segment occupant tel rang dans la première strophe possède le même nombre de temps forts que le segment occupant le même rang dans l'autre strophe. Autrement dit, les vers 1 et 4 présenteront le même nombre de temps forts (en l'occurrence 4), tout comme les vers 2 et 5 (qui ont cinq temps forts) et les vers 3 et 6 (qui en ont 3). Chacun des six vers coïncide avec une unité syntaxique (mais le changement de strophe ne coïncide pas avec une limite de phrase). Le rythme n'est donc pas fondé sur le nombre de syllabes par vers, mais sur le nombre d'accents par vers, chaque vers étant suivi d'une pause naturelle, en raison d'une limite syntaxique. Les vers 3 et 6, nettement plus courts que les autres, ne présentent pas de césure, et semblent fonctionner comme une sorte de clausule pour chacune des deux strophes. Les autres vers présentent une césure : après *deiuos* ; après *iai* ; au vers 2, la césure pourrait se placer aussi bien avant qu'après *cosmis* ; au vers 5, elle pourrait se placer après *feced* ou après *manom*. Deux syllabes accentuées ne sont jamais séparées par plus de deux syllabes atones. Les rares temps faibles dissyllabiques n'apparaissent qu'en première partie de vers (*ióuesat déi-* ; *duénos med fé-* ; *féced*

198. Voir A. MERCADO, *ouvr. cité*, p. 115-116.

en *má-*), lieu où une plus grande souplesse était permise. Nous aboutissons donc au schéma abstrait suivant ¹⁹⁹ :

1. óoo óo / ó o óo
2. ó o óo / óo / óo óo
3. ó o óo óo (clausule)
4. óo óo / óo óo
5. óo o óo / o óo / óo óo
6. ó o óo óo (clausule)

Or, selon nous, l'épigraphie sabellique livre une inscription rythmée qui repose sur des principes voisins de ceux que nous avons dégagés pour le document latin. Il s'agit de l'inscription sud-picénienne *ST Sp TE 5* (Penna S. Andrea). Le texte contient vingt mots séparés par des interponctions : *śidom safinús estuf eśelsít tíom povaisis pidaitúpas fitiasom múfqlúm meitistrúí* ²⁰⁰ *nemúnei praistait panivú meitims safinas tútas trebegies* ²⁰¹ *titúí praistaklasa posmúí*. Les allitérations récurrentes ont suggéré qu'il s'agissait d'un texte poétique. On n'est donc pas surpris que le texte ait suscité plusieurs essais de scansion, mais toutes les tentatives proposées jusqu'ici conduisent à des solutions peu satisfaisantes, en raison de l'extrême complexité des schémas métriques imaginés par les différents auteurs ²⁰². Précisons que l'absence d'allitérations systématiques dans l'inscription du Quirinal ne constitue pas un argument décisif contre son caractère poétique et rythmique ²⁰³. En tout cas, la disposition du texte paléo-sabellique sur la pierre ne marque aucune division métrique. Il faut supposer que, en l'absence de toute indication visuelle, le schéma métrique (s'il en existait un) devait apparaître avec suffisamment de clarté pour être aisément identifiable par un lecteur sabellophone attentif, si du moins il était familiarisé avec la tradition alphabétique sud-picénienne. Puisque le texte compte vingt unités séparées par des interponctions, nous proposons de les répartir en cinq vers comportant chacun quatre unités, avec une coupe après le deuxième constituant de chaque vers. Dans les cinq vers ainsi obtenus, le membre qui précède la césure est systématiquement pentasyllabique ²⁰⁴ : *śidom safinús, tíom povaisis, múfqlúm meitistrúí, panivú meitims, trebegies titúí*. L'accentuation de trois mots appelle un commentaire ²⁰⁵. En paléo-sabellique comme en latin

199. Pour les vers 2 et 5, nous indiquons les deux césures possibles, sans choisir.

200. Telle est la lecture que nous retenons finalement après autopsie. Le sens du mot reste obscur.

201. Une lecture *r* au lieu de *b* serait possible. Mais *b* permet de reconnaître une base *treb-* bien attestée.

202. On trouvera les références bibliographiques dans le livre d'A. MERCADO, *ouvr. cité*, p. 308-309.

203. Il suffit de confronter l'inscription sud-picénienne *ST Sp TE 2* (trois heptasyllabes, avec allitérations presque systématiques) à l'inscription vénète archaïque *MLV 123* (gobelet en bronze de Lozzo Atestino, trois heptasyllabes, sans allitérations systématiques). Le caractère métrique de *MLV 123* semble confirmé par la confrontation avec *MLV 75 ter* (trois heptasyllabes avec rime en *-oi*, suivis d'une *cauda*).

204. Nous supposons que *trebegies* et *fitiasom* sont des trissyllabes. Il est admis par plusieurs chercheurs que *posmúí* est trissyllabique (avec hiatus). La forme *praistait* est ambiguë, car on ignore si l'hiatus qui séparait à l'origine le second *a* du *i* était maintenu (car il faut partir de **staēt* ou **stāēt*), ou s'il y a eu formation d'une diphthongue. Il faut également envisager que, tout en étant trissyllabique dans la langue standard, *praistait* pouvait être réalisé comme un dissyllabe par licence poétique.

205. Pour plus de précisions, on consultera notre compte rendu du livre d'A. MERCADO, *Italic Verse* (Innsbruck, 2012), *Wékos, revue d'études indo-européennes* 1, 2014, p. 234-242, en particulier p. 237-238.

archaïque, la position de l'accent était, en règle générale, la première syllabe du mot. Mais justement, il existe de bonnes raisons de penser que cette règle générale ne s'applique pas dans le cas très particulier de *praistaklasa*. D'une part, ce mot semble se segmenter en *praistakla-sa*, où *sa* paraît être un élément démonstratif enclitique, malheureusement sans qu'il soit possible de préciser sa fonction exacte du point de vue de la grammaire synchronique du sud-picénien. D'autre part, il convient de rappeler que les suffixes **-tlo-* (d'où *-kl-* par évolution phonétique) et **-tro-* sont associés à une accentuation spécifique dans l'ombrien des Tables Eugubines, comme le démontre la position exceptionnelle de la *scriptio plena* (graphie avec *H*), qui apparaît en syllabe non initiale dans *kumnahkle* (Va 15-16), *fēehtru* (IIa 16, 18), *mantrahklu* (IIa 19), *auiehclu* (VIa 10), *auiehcleir* (VIa 9). Comme la voyelle longue de ces mots, écrite *AH* ou *EH*, porte nécessairement l'accent, il faut conclure que dans ces mots l'accent n'était pas situé sur la syllabe initiale, et que le suffixe **-tlo-* ou **-tro-* a conditionné l'accentuation de la voyelle intérieure qui le précède immédiatement²⁰⁶. Notre hypothèse est que le même phénomène accentuel a existé en sud-picénien. Par conséquent, *praistakla* serait accentué sur la pénultième (oóo), et *praistaklasa* sur l'antépénultième (oóoo)²⁰⁷. En outre, *pidaitúpas* résulte de l'univerbation graphique d'un relatif *pid* et d'une forme verbale *aitúpas*²⁰⁸. L'accent principal est donc sur *AI*. Du point de vue du rythme, *pid* se comporte comme un élément atone²⁰⁹. En dépit de leurs morphologies entièrement différentes, *pidaitúpas* et *praistaklasa* présentent donc la même structure accentuelle (oóoo). Et si l'on admet que le *pov* de *povaisis* cache également un subordonnant, alors *povaisis* est accentué sur *AI* également²¹⁰. Nous aboutissons au schéma rythmique suivant pour *ST Sp TE 5* :

206. Dans le cas de *fēehtru* (avatar d'un **b^h(e)idetro-* apparenté à *findere*), on constate même un allongement secondaire (analogique) de la voyelle présuffixale.

207. Nous avons supposé que l'adjonction de *-sa* ne modifiait pas l'accentuation conditionnée par le suffixe *-kla*.

208. Voir B. VINE, « Lateinische Etymologie », *Kratylos* 57, 2012, p. 1-40, en particulier p. 16-17.

209. On aura observé que notre formulation n'implique pas que *pid* soit entièrement atone du point de vue de la langue. Conformément au principe de l'accentuation relative (le *relative stress principle* d'A. MERCADO), nous supposons qu'une forme monosyllabique du relatif possédait une accentuation intermédiaire et comptait, dans le mètre, pour atone (temps faible) quand elle se trouvait au voisinage immédiat d'une syllabe tonique (comme dans *pid aitúpas*, où un accent frappe l'initiale de *aitúpas*), mais pour tonique (temps fort) entre deux syllabes atones (comme c'est le cas de *qoi*, placé devant le pronom atone *med* et après le *-uos* atone de *deiuos*). Il n'est donc pas contradictoire d'analyser *pid* comme un temps faible et *qoi* comme un temps fort.

210. Selon nous, le second élément *aisis* (de **ag-sī-s*) est apparenté au paradigme auquel appartient *axim* en latin archaïque (formation du type *faxim*). Voir V. MARTZLOFF, « Questions d'exégèse picénienne », dans Fr. BIVILLE et I. BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune. Actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon II, 2-3 février 2006*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2009, p. 359-378, en particulier p. 364. À nos yeux, *po* est un subordonnant à valeur finale (précisément attesté une seconde fois, sur *ST Sp CH 1a*, dans *poioúefa*, que nous avons segmenté en *po* et en *ioúefa*, avec un accent frappant l'initiale *io-*, qui allitère de ce fait avec le mot *iokipedu* qui suit immédiatement), tandis que le *v* de *povaisis* est un *glide* destiné à combler un hiatus (précisément comme dans *panivú* de la même inscription). Sur ce point, V. MARTZLOFF, « Spuren des Gerundivsuffixes im Südpikenischen : *qdufeniúú* (Penna S. Andrea), *amcenas* (Belmonte) », dans G. ROCCA (éd.), *Atti del Convegno Internazionale Le lingue dell'Italia antica...*, ouvr. cité, p. 209-231, spécialement p. 222-223. Toutefois, la séquence *kude [...]* *vagsont* de la nouvelle inscription en spirale d'Este pourrait en théorie inviter à couper *po vaisis*. Cela ne changerait rien à notre étude rythmique, mais l'analyse de *v* comme *glide* nous semble préférable au rapprochement (qui serait, à notre connaissance, inédit) du segment *vaisis* avec *vagsont*.

1. óo óoo / óo óoo (*śidom safinús estuf eśelsít*)
2. óo oóo / oóoo óoo (*tíom povaisis pidaitúpas fitiasom*)
3. óo óoo / óoo óo (*múfqlúm meítistrúí nemúneí praistait*)
4. óoo óo / óoo óo (*panivú meitims safinas tútas*)
5. óoo óo / oóoo óoo (*trebegies titúí praistaklasa posmúí*)

On isolera donc deux ensembles (vers 1, 2 et vers 3, 4, 5) qui se terminent par deux clausules dont les structures sont rigoureusement similaires (vers 2 et 5), puisqu'elles sont constituées de la succession de quatre briques accentuelles identiques, formées elles-mêmes d'une syllabe tonique (jouant le rôle de temps fort) suivie de deux syllabes atones (óoo). La césure est placée entre les deux temps faibles de la deuxième brique. Un point remarquable, auquel il convient d'accorder la plus grande attention, réside dans le fait que le second hémistiche des deux clausules commence par un temps faible, ce qui devait lui conférer le statut de cadence, avec un rythme bien typé²¹¹. Or, si l'on admet, pour le cinquième vers de l'inscription du Quirinal, une césure immédiatement après *feced* (ce qui semble le plus naturel d'un point de vue sémantique et syntaxique), on constate non seulement que le premier hémistiche de ce vers dodécasyllabique est comparable au premier hémistiche des clausules sud-picéniennes (óooóo, quelle que soit la position de la coupe de mots), mais surtout que la première voyelle après la césure (dans la préposition *en*) est atone. Le cinquième vers de l'inscription latine, bien qu'il ne fonctionne pas lui-même comme une clausule, présente donc des propriétés accentuelles et rythmiques comparables à celles des clausules de *ST Sp TE 5*. Loin d'être insignifiant, ce détail nous semble trahir une parenté profonde entre les systèmes rythmiques de l'inscription latine archaïque et du document paléo-sabellique. La qualité artistique devait résider précisément en ce que, dans les clausules, les coupes de mots ne coïncidaient pas toujours avec celles des briques accentuelles, ce qui donnait, à l'audition, un effet d'enchaînement. Alors que les deux clausules comportent douze syllabes, les trois autres vers (1, 3 et 4) en possèdent dix, avec une coupe centrale. Comme dans le cas de l'inscription du *duenos*, deux syllabes accentuées ne sont jamais séparées par plus de deux syllabes atones. Finalement, les schémas rythmiques de l'inscription du Quirinal et du document sud-picénien sont certes différents, mais ils reposent sur des principes de *composition* (deux « strophes » avec deux clausules semblables entre elles) et de *rythme* (combinaison des briques accentuelles óoo et óo) qui nous semblent être fondamentalement identiques.

* *
*

En conclusion, contrairement à la plupart de nos prédécesseurs, parfois trop confiants, nous n'avons pas été en mesure de proposer une traduction de l'ensemble du texte. Nombre de questions restent sans réponse. Notre

211. En effet, dans un état de langue où l'accent d'un mot tonique est le plus souvent sur la syllabe initiale de ce mot, beaucoup d'hémistiches de vers devaient commencer par un temps fort.

dessein était avant tout de mieux cerner ces problèmes, et d'écartier les solutions manifestement illusoire. Ainsi, l'identification de *TOITESIAI* avec lat. *tutela*, soutenue par G. DUMÉZIL et par d'autres savants, doit être abandonnée, car la racine de ce lexème (**tewH-*) ne comportait pas de **i* (mais un **u*). L'existence d'un prétendu infinitif passif **pacari* doit être fermement rejetée. Un infinitif **oitesiai*, un impératif **oit*, un optatif **opetoit*, un démonstratif **esiai* n'existent probablement pas non plus. L'interprétation de *NOISI* comme ancêtre de *nisi* est problématique également. Nous avons suggéré que la fin de la deuxième ligne contenait les quatre formes *oites*, *iai*, *paca* et *riuois*, en supposant que cet *iai* formait une équation parfaite avec le premier élément de l'ombrien *iepi* (TIg III, 21). L'ablatif *riuois* semble dépendre du participe *oites* (ancêtre de *utens*), plutôt que de l'impératif *paca*. La signification contextuelle précise de *riuois* (qui est clairement l'ablatif pluriel de l'ancêtre de *riuus*), ici employé dans un sens métaphorique, nous échappe malheureusement. Il pourrait s'agir d'une référence à des huiles corporelles ou à des parfums (ce qui n'implique toutefois pas *ipso facto* que le vase ait renfermé des parfums sous forme *liquide*). En revanche, l'interprétation du début de la ligne reste hélas incertaine et requiert des recherches ultérieures. S'il fallait réellement isoler *oisi*, il s'agirait plutôt du génitif du participe que d'un infinitif actif. Mais, même si le passage reste obscur, il est possible d'avancer des hypothèses sur la segmentation en mots.

Si l'on admet que *iai* était dissyllabique (et c'est précisément un **iyāi* dissyllabique que M. WEISS a postulé pour expliquer *ie-* dans *iepi*), alors la seconde ligne s'analyse comme une succession de sept séquences dissyllabiques, portant chacune l'accent sur la première syllabe, avec une pause syntaxique et rythmique entre *opet* et *oites* : *ást ted, nóisi* (ou *n(e) óisi*), *ópet* ; *óites, íai, páca, riuois*. Cette segmentation permet de déceler dans l'inscription une structure symétrique, constituée de deux ensembles de trois séquences (dont les frontières coïncident avec des limites syntaxiques), formées respectivement de quatre temps forts, dans les vers 1 (*ióuesat déiuos qói med mítat*) et 4 (*óites íai páca riuois*), puis de cinq temps forts, dans les vers 2 (*néi ted éndo cósmis uírco sied*) et 5 (*duénos med féced en mánom méinom duénoi*, en supposant que *duenos* et *duenoi* sont des dissyllabes), et enfin de trois temps forts, dans les vers 3 (*ást ted nóisi ópet*, ou *ást ted n(e) óisi ópet*) et 6 (*né med málos tátod*). Deux temps forts consécutifs sont séparés généralement par une seule syllabe, rarement par deux syllabes, et ce dernier cas de figure ne se présente que dans la première partie du vers, qui permettait plus de souplesse²¹². La quantité vocalique ne semble jouer aucun rôle. Finalement, les paramètres qui interviennent dans l'organisation rythmique de l'inscription du Quirinal sont profondément différents non seulement de ceux de la métrique grecque (qui est quantitative), mais aussi de ceux du saturnien, puisque rien n'indique que les vers du vase de Dressel présentent la même division binaire que le saturnien, dont la structure

212. Ainsi : *ióuesat déi-, duénos med fé-, féced en má-*.

métrique est d'ailleurs encore loin d'être élucidée²¹³. Il faut donc résister à la tentation de comparer le vers latin archaïque (celui qu'illustre le vase du *duenos*) au vers saturnien de façon précipitée²¹⁴. Les principes rythmiques de l'antique vase romain trouvent un terme de comparaison bien plus satisfaisant dans la poésie sud-picénienne, notamment dans l'inscription TE 5 de Penna S. Andrea. On est donc en mesure d'affirmer qu'il existait une certaine forme de tradition poétique originale à Rome bien antérieure à l'œuvre d'Appius Claudius Caecus²¹⁵.

213. La tentative la plus récente est celle de H. EICHNER, « Der sabellisch-altrömische *uersus Saturnius* im Schlaglicht neuer Evidenz des fünften Jahrhunderts vor Christus », *Die Sprache*, 50/2, 2012-2013, p. 240-254 (travail paru en décembre 2015).

214. Nous ne voulons toutefois pas suggérer que le saturnien ait été créé *ex nihilo*, ni qu'il n'existe aucun rapport génétique entre le saturnien et le rythme du vase du Quirinal (nous ne nous prononçons pas ici sur ce point). Nous affirmons simplement que l'inscription du Quirinal n'est pas écrite en saturniens, contrairement à ce qu'ont supposé certains chercheurs. Il faut rappeler que la position de l'accent des mots latins a changé entre-temps, et ce bouleversement phonétique a certainement eu des répercussions importantes sur les schèmes rythmiques auxquels la tradition poétique latine avait recours à l'époque d'Appius Claudius Caecus et de Livius Andronicus, avant l'introduction des mètres grecs.

215. Parmi l'abondante littérature scientifique qu'a suscitée l'œuvre de cet auteur, renvoyons à M. HUMM, « Una *sententia* pitagorica di Appio Claudio Cieco ? », dans M. TORTORELLI GHIDINI, A. STORCHI MARINO et A. VISCONTI (edd.), *Tra Orfeo e Pitagora. Origini e incontri di culture nell'Antichità. Atti dei Seminari Napoletani 1996-1998*, Naples, Bibliopolis, 2000, p. 445-462. Voir encore A. MERCADO, *ouvr. cité*, p. 28-29, 378.